

413

# L'AUT' JOURNAL

Février 2023 • avec une apostrophe pour apostropher

## LEGAULT - FITZGIBBON LE PLAN NORD 2.0



pages 10 et 11



## Du suceur cuivré aux chevreuils de Longueuil

Michel Rioux

Il y a près de 30 ans, le Québec tout entier s'était ému du sort réservé au suceur cuivré, un petit poisson dont on ne retrouvait plus que quelques spécimens sur une courte distance de la rivière Richelieu. Le gouvernement en avait fait « l'espèce faunique porte-étendard de la préservation de la biodiversité au Québec ». Rien de moins.

Plus près de nous, c'est la saga des chevreuils du parc Michel-Chartrand, à Longueuil, qui mobilise des défenseurs de la veuve, de l'orphelin et désormais du chevreuil telle M<sup>me</sup> Anne-France Goldwater.

Encore tout récemment, le sérieux *Devoir*, dans une série d'articles, s'émouvait du sort réservé aux poulets, bœufs, porcs, agneaux et autres animaux de boucherie.

Il ne s'agit pas ici de promouvoir le martyre des animaux, qu'ils soient sauvages ou domestiques.

Mais force est de constater que les morts et les maladies du travail qui frappent les hommes et les femmes d'ici ne

méritent pas souvent une telle attention. Comme si les priorités n'existaient plus! Comme s'il ne fallait pas aller d'abord à l'essentiel avant de s'occuper de l'accessoire! Comment, hier et aujourd'hui, cette sollicitude à l'égard du suceur cuivré et autres espèces peut-elle prendre le pas sur les calamités qui frappent notre société, comme l'est le temps d'attente dans les urgences où, il y a quelques jours encore, des patients devaient se coucher à même le sol?

Comment oublier ces listes d'attente d'enfants en grande difficulté à la DPJ? Comment ne pas penser aux écoles en pénurie d'enseignantes et d'enseignants, condamnés à devoir gérer des classes composées d'élèves de plus en plus difficiles à contrôler? Comment tolérer que des hommes et des femmes se morfondent dans les hôpitaux et les résidences pour personnes âgées?

En Gaspésie, en 2006, des pêcheurs pas trop regardants rapport à la survie des espèces avaient été condamnés à des amendes totalisant 86 733 \$ pour braconnage. L'appât du saumon interdit, voyez-vous. La même année, un individu de Laval avait écopé d'une amende de 14 302 \$ pour braconnage. Deux cerfs de Virginie et un nombre

indéterminé de truites avaient été l'objet d'une attention un peu trop soutenue aux yeux des agents de la faune. En 2015, 32 braconniers de la Gaspésie ont reçu des amendes totalisant 350 000 \$.

J'entends encore Michel Chartrand vociférer contre le fait qu'au Québec, il y avait davantage d'agents pour protéger la faune que d'inspecteurs de la CSST pour protéger la santé et la sécurité des ouvriers de la construction.

Jusqu'à tout récemment, un entrepreneur fautif ayant causé par insouciance la mort d'un travailleur était passible d'une amende allant de 5 000 \$ à 20 000 \$ pour une première offense. Heureusement, ces amendes ont été haussées. Mais pas au niveau de celles réservées aux braconniers. En 2021, au Québec seulement, 207 personnes ont perdu la vie au travail, dont 71 ouvriers de la construction qui sont morts des suites d'accidents de chantier. 105 700 travailleuses et travailleurs ont été victimes d'accidents et de maladies professionnelles.

« Tous les hommes sont égaux aux yeux de la raison et de la justice, il ne faut pas altérer cette éternelle vérité », s'est un jour écrié Robespierre. Faut croire que certains continuent d'être plus égaux que d'autres et que certaines vies ont davantage de valeur.

De 1975 à 2018, 284 policiers sont décédés au Canada dans l'exercice de

leurs fonctions, dont 183 lors d'accidents de la route. Cela fait quelque chose comme 6,6 policiers et agents de la paix qui meurent en moyenne dans le Canada tout entier chaque année en lien direct avec leur occupation.

L'immense majorité de ces gardiens de la loi décédés en fonction ont eu droit à des funérailles officielles. À chaque occasion, on voit débarquer à l'église des centaines de confrères qui, souvent, arrivent des États-Unis et de toutes les provinces canadiennes. Quand ce n'est pas un premier ministre qui se déplace pour manifester son soutien à la famille éplorée. Il n'est pas question ici de mésestimer la peine des familles de ces policiers. Mais quand a-t-on vu des funérailles nationales pour un ouvrier décédé dans un chantier?

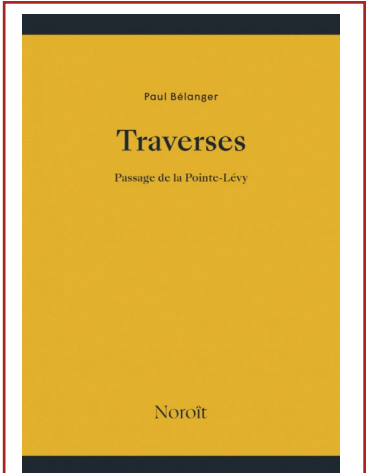
Faut croire que 234 ans après la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen lors de la Révolution française, 74 ans après l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme aux Nations Unies, qui stipule en son article premier que tous les êtres humains naissent libres et égaux, il reste encore beaucoup à faire...

Et il arrive, malheureusement, que le suceur cuivré et le chevreuil émeuvent davantage certaines âmes sensibles que les ouvriers morts sur la job. ◀

**13500 VOIX**  
pour l'éducation!

Syndicat de Champlain (CSQ)  
Personnel enseignant et de soutien

On est là!  
NÉGO 2023



### Traverses

pays clairs des sombres nuées  
disait-on au-delà de ces terres  
ce qu'il voit peut être illusion  
conduire hors de la vérité  
au jour le jour  
nos sens ravivent  
le monde mais la vie  
n'a rien de réel

je déambule illuminé  
dans une fausse cité  
déroulant sous mes pas  
de chimériques histoires

rues sans visages  
rue Saint-Louis-de-France  
rue du Couvent Jacques-Cartier  
Wolfe au paradis des noms  
sur un bout de terre sacrée  
le chantier maritime  
tout cela existe  
Pointe-Lévy courbe du fleuve

flaque de lumière tombée du ciel  
un doigt dans une veine  
gonflée par le débit

hors de ces lieux  
les infortunes se poursuivent  
est-ce tôt est-ce tard  
est-ce moi en cette nuit ronde  
qui arpente les rues  
joutées à la serrure  
d'un ailleurs introuvable  
d'un lien de descendance  
martyrs leurs sangs colonisés  
par des prophéties vaines et faillibles  
se trompe-t-on sur l'aménagement  
de la chute

\*\*\*  
sentions-nous la corde enserrée  
autour du cou nous la race déchue  
du Nord confondue à la toundra  
nous les malingres fuyant dans les  
boisés  
la bouche pantelante et sans dents  
un vrai trou noir où s'engouffre  
la sève de nos torpeurs ancestrales  
un pied après l'autre nous avan-  
cions  
le dos détourné de notre direction  
le temps file avec le flot des rivières  
et nos vies séparées se dissipent

tu n'as pas fait le tour du malheur  
sans constater l'échec constant  
des retours et des reprises  
comme si l'histoire hésitante  
hoquetait toujours aussi rapide  
et saccadée tandis que ton labeur  
en pure perte se poursuit  
vers un recommencement

PAUL BÉLANGER [...]

Traverses.  
Passage de la Pointe-Lévy  
Paul Bélanger  
Noroît, 2022

**La promotion d'une culture guerrière****La militarisation silencieuse du Canada**

André Jacob



Des milliards de dollars en achats d'armes s'envolent, en conformité avec les demandes de l'OTAN sans qu'on trouve à redire.

En lisant l'article du journaliste Stéphane Baillargeon présentant le compte-rendu d'un essai récent de Aimé-Jules Bizimana, *Communiquer la « mission ». L'armée canadienne et les médias intégrés en Afghanistan (PUQ) dans Le Devoir* du 12 janvier, un passage attire mon attention : « Les armées et les gouvernements ne peuvent pas mener de conflits sans le soutien de la population. Si la conduite de la guerre n'est pas menée de façon responsable, le soutien s'effrite, et le

gouvernement met un terme aux opérations. »

C'est ce qui se passe actuellement. Le gouvernement canadien a chaussé les bottes de l'OTAN dans la guerre en Ukraine, ce sans véritable débat, mais aussi en utilisant massivement tous les leviers de la propagande pour créer la conviction qu'il faut toujours plus d'armes. Le gouvernement canadien a manœuvré pour obtenir facilement un soutien inconditionnel. Des milliards de dollars en achats d'armes (avions de chasse, chars, etc.) s'envolent, en conformité avec les demandes de l'OTAN sans qu'on trouve à redire. Silence.

Comme le souligne David Colon dans son livre *Propagande* (Flammarion – 2019) : « La propagande est indissociable de l'exercice du pouvoir, puisqu'il s'agit pour le souverain d'obtenir le consentement, formel ou réel, à l'impôt, à la guerre... » Les tactiques de communication propagandistes sont très simples : identifier un ennemi diabolique, cruel (le méchant tyran – Poutine) qui mène une guerre sale (on étale les affres de la guerre à plein écran) et un protagoniste (le bon héros - Zelenski) qui joue dans une guerre propre (on camoufle son action guerrière)

lequel, valeureux patriote, souffre et domine toutes les scènes médiatiques et politiques.

En d'autres termes, dans les médias, on fait la promotion d'une culture guerrière à partir de schémas de communication simplistes préconçus et rodés, bien avant la guerre en Ukraine, dans d'autres conflits. L'objectif reste toujours le même, tout justifier sommairement et tout faire avaler dans le silence, l'indolence et la complicité, attitudes généralisées dans la population indifférente à la militarisation.

Les scènes de guerre déroulées en continu à la télévision bouleversent sur le plan émotionnel et entraînent les gens à ne voir qu'une solution : la force armée. Quant aux partis d'opposition, ils sont trop occupés à leurs débats partisans au sujet des affaires courantes... À leurs yeux, les enjeux de la militarisation au pas de course ne méritent pas un débat rigoureux sur l'avenir militaire du Canada.

Les questionnements critiques deviennent impossibles. La propagande fait son œuvre efficacement. Personne ne pense relever le gant devant l'affront qu'est l'infantilisation des citoyens et des citoyennes. Personne n'ose dire, même timidement : et si on discutait de la signification de la paix pour le peuple canadien... La paix est devenue le mot en « p » qu'il ne faut pas prononcer. Silence.



Pourtant, le Canada a tellement besoin de redorer son blason sur le plan du développement dans le sens de la culture de la paix telle que préconisée par l'ONU lors de son Assemblée générale (résolution A/52/13 – 1998) : « La culture de la paix correspond à un ensemble de valeurs, d'attitudes et de comportements qui rejettent la violence et inclinent à prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes et à résoudre les problèmes par la voie du dialogue et de la négociation entre les personnes, les groupes et les nations. »

Au Canada, le gouvernement ne semble pas connaître cette résolution... Silence.

Aujourd'hui plus que jamais, quand il est question de la guerre et de la militarisation, comme le mentionne monsieur Bizimana : « Il faut vraiment faire attention pour ne pas se faire bernier par une *fake news*... » Silence. ◀

L'auteur est artiste pour la paix et professeur retraité de l'UQAM

**Solidarité pour le peuple d'Iran**

Gabrielle Scott

Le 17 décembre dernier a eu lieu un grand rassemblement au Square Phillips à Montréal pour soutenir le peuple d'Iran, en réponse aux exécutions et au véritable massacre qui se passent en Iran depuis le 16 septembre 2022. Le comité d'action féministe d'Unifor-Québec s'est joint aux familles iraniennes cette journée-là afin de leur apporter du soutien, sous un silence total de la part des médias.

Nous revendiquons beaucoup de choses pour le droit des femmes ici, mais les femmes iraniennes revendiquent le droit de vivre librement là-bas. Pour avoir le droit de choisir comment s'habiller, de danser, de se baigner, d'aller au stade voir un match. D'avoir les mêmes droits que les hommes, et pour avoir le droit de vivre librement. La police des mœurs est en train de tuer les gens qui réclament ces droits.

Mahsa Amini portait mal son voile. Voilà la raison pour laquelle elle a perdu la vie le 16 septembre dernier, malgré ce que le gouvernement iranien veut bien nous faire croire.

Les Iraniens et les Iraniennes voulant protester se font arrêter, battre, mettre

en prison, torturer et même exécuter. Les personnes âgées et les mineurs aussi pour le simple fait de vouloir démontrer de la solidarité. À ce jour, plus de 400 morts, plus de 18 000 personnes emprisonnées. Et silence radio de tous nos médias, même pas *Infoman*... Pourquoi ? Nous parlons tous les jours de l'Ukraine, mais rien sur ce qui se passe en Iran ? Pourquoi ? À se poser la question – est-ce que leurs vies sont moins importantes ? Parce qu'ils se battent pour leur droit de vivre librement et que ce mouvement a été commencé par des femmes ? Parce qu'ils revendiquent la laïcité ?

Pourtant, ce n'est plus seulement un enjeu féministe. Cela est maintenant rendu une question de droits de la personne fondamentaux, le droit du libre choix.

Le comité d'action féministe d'Unifor-Québec est et sera toujours solidaire avec les femmes d'Iran. Il y a eu des marches et des manifestations par le passé et nous serons présentes les prochaines fois. Ceci est une affaire mondiale qui nous concerne tous maintenant, car cela pourrait devenir très vite un problème ici. Il faut donner la voix au peuple iranien, il faut mettre la lumière sur ce qui se passe là-bas. ◀

\* Gabrielle Scott avec la collaboration de Ladan Rabiey. Gabrielle Scott est membre de la Section locale 62 unité Bombardier d'Unifor et membre du Comité d'action féministe Unifor-Québec.



Le comité d'action féministe d'Unifor-Québec est et sera toujours solidaire avec les femmes d'Iran.

Photo : Gabrielle Scott



Le billet

Michel Rioux

1



La scène internationale

Luc Allaire

15



Le syndicalisme

Sylvain Martin

3



Point d'orgue

Olivier Dumas

16



L'environnement

Monique Pauzé

4



Permis d'études pour les Africains

Anne Michèle Meggs

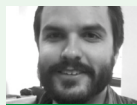
16



L'économie

Gabriel Ste-Marie

5



Le temps de lire

Simon Rainville

17



L'entretien

Frédéric Lacroix

6



Le troisième œil

Pierre Jasmin

18



La langue

Charles Castonguay

7



La laïcité

Marie-Claude Girard

8



La page éditoriale

Pierre Dubuc

9

**L'AUT' JOURNAL**

février 2023 - avec une apostrophe pour apostropher

4270, boul. Saint-Laurent, bureau 204,  
Montréal (Québec) H2W 1Z4

Téléphone : (514) 843-5236

Internet : info@lautrejournal.info

Envoi de publication canadienne  
Numéro de convention : 40050148

2023, Dépôt légal

Bibliothèque nationale

ISSN : 0833-8965

Imprimé par les travailleuses et travailleurs  
syndiqués de l'imprimerie Hebdo-Litho

# Le syndicalisme

## Changement de garde à la direction de la FTQ

### Le syndicalisme à l'horizon 2042

**Sylvain Martin**

**A**u cours de la semaine du 16 janvier, s'est tenu à Montréal le 33<sup>e</sup> congrès de la FTQ. Plus de 1 200 délégués et délégués provenant de toutes les régions du Québec et travaillant dans tous les secteurs d'activité de notre société ont assisté à ce congrès qui marquera sûrement l'histoire du syndicalisme.

**DÉPART DE DANIEL BOYER**

D'abord, à cause du changement de garde à la présidence. Daniel Boyer, président de la centrale depuis 2013, prend une retraite bien méritée. Il faut se souvenir qu'à son arrivée à la présidence, la centrale était dans la tourmente, il a dû, avec son équipe, remettre la FTQ sur les rails. Ce qu'il a réussi avec brio.

À titre de conseiller politique de la FTQ, j'ai eu le privilège de travailler avec Daniel pendant plus de cinq ans. Durant mon parcours de syndicaliste, j'ai côtoyé de grands leaders, des femmes et des hommes qui, chaque jour, avec leur équipe relèvent le défi d'améliorer la qualité de vie de leurs membres et de la société en générale. Daniel fait partie de ces grands leaders, de qui j'ai beaucoup appris.

Peu de gens le savent, mais présider la plus grande centrale syndicale du Québec, c'est être condamné à la recherche du consensus. La FTQ est

aussi forte que le niveau d'adhésion et le support que ses syndicats affiliés ont envers elle. Je vous assure que ce n'est pas une mince affaire que d'y arriver. La FTQ, c'est 33 syndicats différents qui représentent des travailleuses et travailleurs de toutes les régions et de tous les secteurs d'activité du Québec. Ces syndicats bien qu'ils aient des intérêts communs ont tous leurs particularités.

Dans ce tourbillon quotidien où s'entremêlent, entre autres, les besoins et attentes des syndicats affiliés, les enjeux politiques, les défis économiques, la nécessaire défense de l'environnement, le respect des droits fondamentaux dans notre société et l'administration de grandes institutions que sont la FTQ et le Fonds de solidarité de la FTQ, Daniel a été tout au long de sa présidence une force tranquille, qui a su inspirer le respect et donner à la FTQ la notoriété qu'elle doit avoir auprès de tous les acteurs de la société civile et politique.

**ÉLECTION DE MAGALI PICARD**

Le 33<sup>e</sup> Congrès de la FTQ passera aussi à l'histoire avec l'élection de Magali Picard à sa tête, première femme de l'histoire à diriger la centrale. J'ai connu Magali au moment où nous avons siégé ensemble à la vice-présidence de la FTQ. J'ai appris à connaître une personne intelligente, qui exprime et défend ses idéaux avec brio, une battante pleine de ressources, qui veut que les choses arrivent et vite.



Daniel Boyer



Magali Picard

Photos : FTQ

Elle fera sûrement sa marque à la FTQ, non pas parce qu'elle est une femme, mais par ses actions et son leadership. Je vais suivre avec intérêt son parcours de dirigeante.

**LA FTQ EN 2042**

L'autre fait, qui risque de faire passer à l'histoire ce congrès, est le coup d'envoi que la FTQ a donné en mettant en œuvre une réflexion sur son avenir de façon particulière. La centrale a convié ses congressistes à une réflexion sur ce que pourrait être la FTQ en 2042, à partir d'une démarche dite « prospective ».

Durant le congrès, la FTQ a mis en scène, à l'aide de comédiennes et comédiens de la LNI, quatre scénarios sur l'avenir de la centrale, tantôt positif avec, entre autres, un Québec ayant élu un gouvernement protravailleur et, vous l'aurez deviné, un avenir plutôt négatif avec une droite au pouvoir et toutes les conséquences qui s'ensuivraient pour la classe ouvrière et ses syndicats. En toile de fond de toutes ces présentations et discussions, il y avait

notamment le rôle que la FTQ doit jouer en politique.

Il m'apparaît très clair que la politique, avec ses enjeux pour les travailleuses et travailleurs, doit être au cœur des activités de la FTQ. Je comprends que le rôle de la centrale n'est pas de dire à ses membres pour qui voter, même si, entre vous et moi, je ne vois pas pourquoi un syndicat ne pourrait pas dire à ses membres lequel des partis politiques est le plus susceptible de mettre en œuvre des politiques qui vont dans le sens de leurs intérêts.

À mon avis, mettre la politique au cœur des activités de la centrale, c'est notamment jouer le rôle de chien de garde des intérêts de la société en général et s'assurer que les décisions des gouvernements ont comme objectif de créer une société juste et équitable pour tous. Pour cela, la centrale doit former et informer ses membres et leur famille afin de susciter leur intérêt envers la politique en soulignant son importance. Et, surtout, de leur démontrer que c'est à leur portée de changer les choses en leur donnant les outils pour le faire et en les supportant dans leurs actions.

Pour les militants et militantes qui le désirent, il faut offrir de la formation, du support et de l'encadrement afin qu'ils puissent être actifs à l'intérieur du parti politique de leur choix et d'y être les porte-voix des travailleuses et travailleurs. Ce ne sont là que quelques exemples d'action que la centrale doit entreprendre pour jouer pleinement son rôle d'agent de changement de la société.

En fait, je crois que le grand défi pour que la FTQ de 2042 soit une centrale forte, qui continue de jouer pleinement son rôle dans la société, c'est de bâtir un syndicalisme du XXI<sup>e</sup> siècle à partir des quatre piliers solides que sont : 1) Être au service et à l'écoute de ses membres; 2) Travailler et innover pour augmenter le taux de syndicalisation; 3) L'éducation et la formation des travailleuses et travailleurs afin qu'ils participent pleinement à façonner la société qu'ils souhaitent; 4) Et, bien entendu, une action politique planifiée et concertée.

Les défis sont grands, le coup d'envoi a été donné, ne reste plus qu'à passer à l'action. ◀

L'auteur est syndicaliste

### Clause nonobstant L'illibéral Justin Trudeau

**N**ous savons maintenant que le cabinet-conseil McKinsey définit une grande partie des politiques du gouvernement Trudeau en échange d'espèces sonnantes. 100 millions de dollars depuis son élection.

Mais le gouvernement bénéficie aussi des « conseils » du magazine britannique *The Economist*, la bible du monde des affaires. Dans un éditorial du 10 décembre 2022, sous le titre « Canada : Charter fights », le sous-titre est sans équivoque : A clause in Canada's constitution lets politicians nullify citizen's rights. It needs to go. À la différence de McKinsey, le « conseil » est gratuit, mais il s'apparente plus à un diktat qui vient appuyé de tout le poids « moral » du grand bonze de l'establishment médiatique mondial.

*The Economist* énumère les utilisations de la clause nonobstant – une « option nucléaire » – par les gouvernements du Québec et de l'Ontario. Dans le cas du Québec, il s'insurge plus particulièrement contre la possibilité que l'agence créée par la loi 96 sur la langue soit autorisée à perquisitionner sans mandat dans les entreprises pour s'assurer que « la belle langue » (en français dans le texte) soit utilisée dans les communications écrites. Normal, pour le magazine du monde des affaires.

L'Alberta est aussi ciblée pour sa législation permettant de remettre en question la constitutionnalité des lois fédérales.

Mais – ô surprise – *The Economist* épingle également Justin Trudeau pour son recours à la Loi sur les mesures d'urgence lors de la crise du convoi des camionneurs. Il accuse même Justin Trudeau d'« excès illibéral ».

Quel déshonneur pour le fils du père de la charte des droits !

Pour s'amender, Justin nous annonce que son gouvernement prépare un renvoi à la Cour suprême pour encadrer le recours à la clause dérogatoire.

De quoi satisfaire *The Economist* qui invite les « Canadiens à se réveiller et à se débarrasser (scrap) de l'ensemble de la clause » mais, si jamais cela s'avérait impossible, de demander à « la Cour suprême d'en limiter l'usage ».

PIERRE DUBUC



Illustration : The Economist

| RESSOURCE RENOUVELABLE |  
| EMPLOIS DURABLES |

**UNIFOR**  
Québec  
uniforquebec.org

Veut-on donner raison aux détracteurs des COP ?

**Un magnat du pétrole  
présidera la COP28****Monique Pauzé**

**A**vec l'annonce de la présidence de la prochaine COP28, il y a de quoi considérer qu'on ajoute « l'insulte à l'injure » : la tenue de l'événement aux Émirats arabes unis (EAU) faisait déjà sourciller, et voilà que sa présidence sera assurée par le p.-d. g. de la société pétrolière ADNOC, le sultan Ahmed al-Jaber (également ministre émirati de l'Industrie et envoyé spécial des EAU pour les changements climatiques).

La présence grandissante de l'industrie pétrolière dans ces événements de négociations a fait l'objet de récriminations. Le Canada n'a pas non plus été avare de convocations à l'endroit des représentants canadiens de l'industrie au sein de sa délégation nationale lors de la COP27. Depuis l'an 2000, l'industrie des hydrocarbures contribue, bon an, mal an, à une moyenne de 5 % du PIB canadien. Ceci explique probablement cela.

Aux EAU, monarchie constitutionnelle fonctionnant sous un modèle fédératif réunissant sept émirats/sultans, l'industrie des hydrocarbures compte pour 32 % du PIB, selon des

données de 2020. Pourrions-nous réellement croire à une présidence garante de progrès pour la lutte contre les changements climatiques ? Permettez-moi d'en douter.

Quelle légitimité pour cette COP prévue dans un peu plus de 10 mois dans ces circonstances ?

**UNE PRÉSENCE DIFFICILE**

Présente à la COP27, il y a tout juste trois mois, j'ai trouvé difficile (pour ne pas dire autrement) de constater l'omniprésence de cette industrie et les dimensions indécentes de quelques pavillons, en tête de palmarès, émiratis et saoudiens. Je suis de ceux qui s'inquiètent de la tenue de cette conférence — pour une deuxième année consécutive — dans un pays du Moyen-Orient qui compte une richesse nationale disproportionnellement acquise par l'offre commerciale d'hydrocarbures.

Il faut rappeler que, cet automne, des délégations — notamment celles de l'Inde, de l'Union européenne et des États-Unis, mais pas du Canada — avaient soutenu une résolution « appelant à une réduction de la production d'hydrocarbures ». Or, sous la prési-



Ahmed al-Jaber

Un « plan B » pour la présidence de la COP28 s'impose.

dence égyptienne, les négociations s'y rapportant n'ont pu progresser. La possibilité que se produise à nouveau « de l'obstruction » pour empêcher de faire progresser les dossiers, dans les circonstances actuelles, est à mon humble avis bien réelle.

Un « plan B » pour la présidence de la COP28 s'impose, mais comment les États doivent-ils s'y prendre ?

Sans prétendre qu'un bouleversement complet est requis, je souligne tout de même que cette nomination peu scrupuleuse n'est pas « coulée dans le béton ». En effet, si les pays hôtes des COP choisissent habituellement un diplomate aguerrri pour mener ces négociations ardues, il demeure que cette présidence doit être confirmée par

les délégués dès le début des négociations et, habituellement, sans objections.

Dans les aires communes, à Charm el-Cheikh, on entendait des participants verbaliser leur incertitude quant à l'idée de se rendre à Dubaï en 2023, et tous les arguments au « boycottage » sont valables.

**À VOUS DE JOUER, M. GUILBEAULT !**

Il incombe aux pays du monde entier de mettre en branle leur diplomatie et de ne pas attendre l'ouverture de la conférence en novembre prochain pour s'assurer que la présidence soit assurée par une personne — émirati certainement — plus éloignée du pouvoir pétrolier.

Est-ce que cette proposition est naïve ? Peut-être. Voilà en tout cas une occasion pour le Canada — qui se prétend « leader » dans à peu près tous les domaines — de montrer de quelle étoffe il se drape : si on se fie au comportement du gouvernement canadien durant la COP27 et à ses décisions incongrues à propos de Bay du Nord et de la mise aux enchères de permis d'exploration sur les côtes maritimes avoisinantes (oui, en pleine deuxième semaine de la COP27 !), mieux vaut ne pas retenir son souffle...

Je vous invite à réfléchir aux conséquences du discrédit fort probable qui serait jeté sur ces conférences s'il advenait que de telles démarches diplomatiques ne soient pas envisagées.

L'état de la planète ne nous donne pas le luxe d'attendre, et il est certainement légitime que les citoyens du Québec et du Canada puissent compter sur de pareils efforts diplomatiques de la part du fédéral.

**À vous de jouer, monsieur Guilbeault : à titre de ministre de l'Environnement et du Changement climatique, montrez-nous votre capacité d'influence au cabinet de votre chef !**

L'autrice est députée  
du Bloc Québécois**SEMAINE DES  
ENSEIGNANTES ET  
DES ENSEIGNANTS**

VALORISER LES PROFS, ÇA DOIT ÊTRE UNE PRIORITÉ TOUTE L'ANNÉE. ILS SOUHAITENT DES GESTES CONCRETS DE LA PART DU GOUVERNEMENT, PAS UNIQUEMENT DES REMERCIEMENTS.

PROFITER DE LA NÉGOCIATION NATIONALE POUR AMÉLIORER LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL ET D'ENSEIGNEMENT SERAIT UN BON DÉBUT.

On  
est là!FSE  
FÉDÉRATION  
DES SYNDICATS  
DE L'ENSEIGNEMENT  
CSQCSQ  
Centrale des syndicats  
du Québec

## Pourquoi et comment taxer les plus riches pour lutter contre les inégalités

## La loi du plus riche

Gabriel Ste-Marie

Oxfam vient de publier un rapport intitulé *La loi du plus riche - Pourquoi et comment taxer les plus riches pour lutter contre les inégalités*. On y lit : « Pour la première fois en 25 ans, la pauvreté gagne du terrain. Mais parallèlement, d'autres profitent de ces crises multiples. Les plus fortunés se sont considérablement enrichies, et les bénéfices des entreprises ont atteint des sommets, provoquant une explosion des inégalités. »

Les crises économiques ont tendance à accroître les inégalités, et tant la pandémie que la dernière année inflationniste y ont contribué. Normalement, le rôle de l'État est d'assurer le maintien d'un minimum d'égalité, mais il ne semble plus y arriver.

Le rapport d'Oxfam illustre la situation : « Depuis 2020, les 1 % les plus riches ont capté près des deux tiers de toutes les nouvelles richesses, soit près de deux fois plus que les 99 % les plus pauvres de la population mondiale. » Plus loin, il ajoute : « Au cours des dix dernières années, les 1 % les plus riches de l'humanité ont capté plus de la moitié de toutes les nouvelles richesses dans le monde. » Il s'agit donc d'une tendance qui s'est accélérée depuis la pandémie.

## LE SYSTÈME EST BRISÉ

Les systèmes de taxation et de redistribution de la richesse des États ne

fonctionnent plus. De manière générale, la fiscalité des fortunés et des grandes entreprises est trop laxiste, sans oublier leurs recours fréquents aux paradis fiscaux pour ne pas payer d'impôt. Malgré leurs beaux discours, les chefs d'État en font trop peu pour freiner la tendance.

En ce qui concerne l'inflation, l'organisme calcule que « les profits des entreprises sont à l'origine d'au moins 50 % de l'inflation en Australie, aux États-Unis et en Europe, dans ce qui est autant une crise du coût de l'exigence du capital qu'une crise du coût de la vie ». Autrement dit, dans ces pays étudiés, au moins la moitié de la hausse des prix est allée directement grossir les profits des grandes entreprises.

Il aurait été intéressant d'avoir les calculs pour le Québec ou le Canada, mais on peut penser que c'est semblable. Ainsi, un récent article du *Globe and Mail* titrait : « Les bénéfices montent en flèche dans les plus grandes entreprises, malgré la hausse des taux et la pandémie. » Dans l'article, on peut lire : « Une étude du *Globe and Mail* sur les états financiers de plus de 200 sociétés cotées en bourse montre qu'au cours des neuf premiers mois de 2022, les revenus ont augmenté de 37 % et le bénéfice net de 40 %, comparé aux neuf premiers mois de 2019, la dernière année d'activité "normale" prépandémique. » Si l'ensemble des secteurs y gagnent, les premiers à en bénéficier sont les pétrolières et les minières, les chaînes d'épicerie et les banques.



Les profits des entreprises sont à l'origine d'au moins 50 % de l'inflation en Australie, aux États-Unis et en Europe.

Par exemple : « Le secteur énergétique, qui comprend les entreprises qui extraient du pétrole et du gaz du sol (mais pas les services publics, qui sont une catégorie distincte), a vu ses revenus augmenter de 77 % en 2022 par rapport à 2019, tandis que le bénéfice net a augmenté de 113 %, pour atteindre 53,2 milliards de dollars, pour les 37 entreprises du secteur. » Dans cette étude, le secteur bancaire, qui compte 28 entreprises incluant des compagnies d'assurance, a réalisé un bénéfice net de 67,9 milliards \$, toujours pour les neuf premiers mois de 2022.

Dans le même sens, le *Journal de Montréal* titrait récemment : « Les profits des pétrolières et détaillants ont explosé ». Enfin, lorsque le gouverneur de la Banque du Canada, Tiff Macklem, s'inquiète en affirmant que le mécanisme normal de la concurrence n'opère pas, c'est qu'il observe que dans de nombreux secteurs les hausses de coûts de production sont intégralement passées dans les prix de vente sans aucunement réduire les marges ou bénéfices.

## POUR UN IMPÔT EXCEPTIONNEL

Face à ces surprofits qui alimentent l'inflation, Oxfam suggère aux États de mettre en place une taxe sur les bénéfices exceptionnels des entreprises. Dans le même esprit, l'organisme appelle aussi à implanter un impôt exceptionnel de solidarité sur la fortune et taxer nettement plus les versements de dividendes.

De façon à mieux répartir la richesse, qui est trop fortement captée par les 1 % les plus riches, Oxfam propose un impôt sur le revenu et sur le capital d'au moins 60 % pour celles et ceux qui se retrouvent dans le club sélect du 1 %. L'étude suggère aussi un impôt sur la fortune des super-riches. Les recettes issues de ces prélèvements devraient servir à mieux financer les services publics qui permettent de réduire les inégalités, comme la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire et sans oublier la transition verte.

Évidemment, toute la pression politique des grandes entreprises et des mieux nantis auprès des chefs d'État est telle qu'il sera ardu de modifier leur cadre fiscal. Par exemple, la menace de déménager de pays est fréquemment utilisée. C'est pourquoi une concertation entre États est importante pour renverser le rapport de force. Trop souvent, les gouvernements se cachent justement derrière ce manque de concertation pour continuer à être trop complaisants.

Dans tous les cas, les données du rapport d'Oxfam parlent d'elles-mêmes et des modifications doivent être apportées à la fiscalité pour mieux répartir la richesse. Même chose pour les paradis fiscaux. L'étude estime que 10 % du PIB mondial échappe à l'impôt grâce à leur utilisation. En ce qui concerne les individus, ce seraient presque exclusivement les 0,01 % les plus riches qui s'en serviraient.

Malgré les engagements des pays de l'OCDE et les beaux discours, la lutte contre l'utilisation des paradis fiscaux avance trop lentement. Les stratagèmes d'évasion fiscale sont toujours améliorés et les États peinent à suivre le rythme. L'étude d'Oxfam illustre la situation : « Les Pandora Papers ont, par exemple, révélé comment l'élite mondiale évite désormais les paradis fiscaux qui font office de *usual suspects* (comme le Luxembourg, les îles Vierges britanniques ou le Panama) et se tourne de plus en plus vers des territoires offrant les mêmes avantages, mais considérés comme plus neutres comme le Dakota du Sud, le Nevada, le Delaware ou même l'Alaska aux États-Unis. Et ce n'est pas seulement de l'argent qui est amassé dans les paradis fiscaux. Les personnes fortunées y affluent également pour dissimuler des biens comme des maisons, des yachts et des œuvres d'art. »

Afin de mieux lutter contre l'évasion fiscale pratiquée par les 0,01 %, Oxfam rappelle quatre pistes de solutions, à savoir la mise en place de registres publics des bénéficiaires effectifs; interdire les sociétés-écrans anonymes; la création d'un registre mondial des actifs et rendre l'échange automatique d'informations plus complet et plus efficace, et accessible à tous les pays. ◀

PARTOUT AU QUÉBEC,  
DE LA MATERNELLE À L'UNIVERSITÉOn prend  
parti pour  
l'éducationfneeq  
Fédération nationale  
des enseignantes  
et des enseignants  
du QuébecL'auteur est député  
du Bloc Québécois

## Les impacts de l'IA sur la dynamique linguistique au Québec

## Moins de pression pour l'anglicisation

Frédéric Lacroix

**A**vec la lancée le 30 novembre 2022 de ChatGPT, un outil capable de répondre à des questions avec des textes étonnamment fouillés et nuancés, la question de l'intelligence artificielle (IA), de son avenir et de ses possibilités est sur toutes les lèvres.

J'ai interrogé Dave Anctil, chercheur à l'Observatoire sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA), sur les impacts que l'IA est susceptible d'avoir, de façon globale, sur notre rapport à la langue dans le contexte de concurrence avec l'anglais qui règne au Québec.



Dave Anctil

Photo : LinkedIn

**Miser sur les fondamentaux de l'éducation – lire, écrire, penser, débattre, créer... – est le pari le plus rationnel.**

Frédéric Lacroix : Qu'est-ce qui a changé en IA récemment ? Pourquoi en parle-t-on autant actuellement ?

David Anctil : Ce n'est certainement pas un effet de mode ! Les avancées en apprentissage profond sont très réelles et ne font que commencer à bouleverser la société. Les innovations derrière les algorithmes et applications dont on parle ici – les grands modèles langagiers – ont été découvertes et testées en laboratoire depuis plusieurs années. Ce qui se passe actuellement est le fruit d'immenses investissements en recherche, qui ont porté fruit et qui transformeront en profondeur nos sociétés.

F. L. : ChatGPT est capable de rédiger des textes en de nombreuses langues. Est-ce que ces technologies auront/devraient avoir un impact sur la dynamique linguistique au Québec ?

D. A. : À court terme, je dirais qu'il y aura peu d'effets perceptibles sur les dynamiques linguistiques. Mais, à long terme, ça pourrait diminuer la pression pour l'anglicisation ici et ailleurs. En interagissant avec le numérique dans notre langue maternelle ou de choix, à l'écrit comme à l'oral, la nécessité de maîtriser l'anglais pour bien maîtriser les outils va diminuer graduellement. Le monde numérique (réseaux sociaux, plateformes de diffusion, etc.) est un facteur d'anglicisation parce qu'il est absolument dominé par l'anglais, surtout depuis l'avènement des médias sociaux.

Le grand changement viendra de la diffusion gratuite de la traduction simultanée. Par exemple, la société Meta (Facebook) est en train de peaufiner son traducteur universel (Universal Speech Translator), qui permettra d'interagir avec quiconque dans sa propre langue, à l'écrit comme à l'oral, sur les réseaux sociaux, dans les espaces virtuels, etc. Les gros joueurs comme Google, NVIDIA ou OpenAI ont le même projet. Dès aujourd'hui, l'on pourrait donc tenir des réunions multilingues ou des congrès scientifiques

avec traduction simultanée sans devoir tout sacrifier à la norme de l'unilinguisme anglais. En Asie, par exemple, on utilise déjà beaucoup ces outils sans gêner aucune, car on perçoit l'anglais comme un simple outil pratique et non comme un marqueur de statut social.

Chez nous, l'anglais possède cependant une aura prestigieuse et constitue un puissant marqueur de statut social. Par la même logique, l'anglais est une source d'inégalité et de discrimination systémique pour les personnes qui ne le maîtrisent pas assez bien. C'est ce prestige artificiel qui pourrait ralentir l'adoption naturelle des outils d'IA. À mon avis, l'anglais restera important dans les domaines des sciences et technologies. Mais l'IA langagière fera diminuer la pression pour maîtriser parfaitement cette langue.

F. L. : Donc le facteur limitant va devenir, en quelque sorte, la maîtrise de la langue source ou maternelle de l'utilisateur et non sa maîtrise de la langue cible ?

D. A. : C'est mon avis. Les gourous de l'apprentissage précoce de l'anglais nous ont fait croire que ce bilinguisme était la panacée en éducation. Or, ce n'est pas du tout ce que nous observons sur le terrain de l'enseignement supérieur et ce n'est pas non plus ce que démontre la recherche. Le fait de vivre constamment dans le bilinguisme est aussi porteur de confusions et de difficultés d'apprentissage, et le temps consacré à l'anglais est autant de temps qui n'est pas consacré au français, au raisonnement, aux connaissances fondamentales, à la créativité et à la citoyenneté.

Les outils d'IA qui accompagneront désormais les étudiants, les professionnels et les citoyens récompenseront les visionnaires et les créatifs curieux. Ils vont demander de savoir mobiliser des idées, des valeurs et des savoirs en amont, afin de réaliser n'importe quel projet, assistés par des partenaires artificiels. La question des finalités devient

plus importante que celles des moyens.

F. L. : Devant tout ça, n'est-ce pas ironique de constater que l'IA est, à Montréal, un domaine où règne un unilinguisme anglais à peu près monolithique ?

D. A. : Les domaines de la techno et des sciences naturelles ont été les premiers à s'angliciser, notamment parce que les institutions universitaires états-unienues sont devenues l'épicentre de la recherche internationale. La mondialisation explique ensuite une bonne partie des incitations qui ont joué en faveur de l'hégémonie de l'anglais, au nom de la mobilité et de l'ascension économiques.

Au Québec et au Canada, la question est aussi politique. L'anglicisation accélérée de notre société fut décidée par le gouvernement du Québec, conformément à la volonté du patronat et des partis fédéralistes. Il faudra des années et beaucoup de volonté politique pour faire reculer ces tendances. À partir du moment où il devient possible de servir des clients ou d'interagir avec des partenaires étrangers dans des centaines de langues différentes, à l'aide de la traduction simultanée et la génération de textes par des IA, à quoi bon exiger que tous les employés maîtrisent l'anglais ?

F. L. : Dans un monde où les IA ont de plus en plus d'impact sur toutes sortes de tâches, quelles aptitudes intellectuelles devraient-on chercher à développer chez les élèves ?

DA : Je pense que notre système d'éducation doit être repensé en profondeur, loin des modes passagères et des idéologies. Dans le monde de l'IA et du numérique, il faut valoriser les capacités cognitives qui feront de nos jeunes de bons penseurs et de bons acteurs. Un bon penseur est une personne dotée de jugement et d'esprit critique. Nous devons en outre favoriser le développement de la curiosité, de la métacognition et de la créativité. Ce sont ces qualités qui permettront à nos jeunes de se démarquer des systèmes d'IA qui, bien que de plus en plus performants, sont encore loin de l'intelligence humaine.

**La compréhension des nouvelles technologies est importante, et il est primordial de former en continu le corps enseignant en ce sens. Mais les dispositions de nos étudiants à lire et à écrire des textes complexes et réfléchis sont encore plus. La technologie deviendra de plus en plus « naturelle », au sens où notre interaction avec les agents et les environnements artificiels ressemblera de plus en plus aux interactions sociales normales. Miser sur les fondamentaux de l'éducation – lire, écrire, penser, débattre, créer... – est le pari le plus rationnel et le mieux adapté à la trajectoire de notre civilisation technologique. C'est aussi, oserai-je dire, la définition même d'une éducation digne d'un être humain. ◀**

# L'ÉDUCATION VOUS PRÉOCCUPE?

## NOUS, ON Y A PENSÉ.

La maternelle 4 ans, les inégalités scolaires, le décrochage scolaire des filles, l'accueil et la francisation, etc.

Lisez nos grands dossiers



# FaE

Fédération autonome de l'enseignement

## À Gatineau, la vision de Trudeau père se réalise

## Les sacrifiés de la bonne entente

Charles Castonguay

C'est le 6 décembre 2000. À l'hôtel de ville de Hull, la Commission Larose entend les présentations sur la situation du français dans l'Outaouais. Le Comité d'action francophone du Pontiac (CAFP) témoigne de la difficulté de vivre en français, voire de la discrimination pure et simple qu'éprouvent parfois les francophones dans cette municipalité régionale de comté (MRC) à majorité de langue anglaise. Son porte-parole relève en terminant que les francophones du Pontiac ont souvent appelé au secours, mais en vain. Puis il lance aux commissaires : « Espérons que cette fois sera la bonne ! »

À la fin des témoignages, Gérald Larose salue bien bas la persistance des francophones dans l'adversité. « On est fait fort ! » tonne-t-il en point d'orgue. Gros applaudissements. Sauf que le rapport Larose n'a rien proposé, lui non plus, pour contrer l'anglicisation dans le Pontiac ou l'Outaouais. Ni ailleurs au Québec.

## UN LIVRE INDISPENSABLE

Le CAFP a fait publier par après l'excellente étude de Luc Bouvier, *Les sacrifiés de la bonne entente : histoire des francophones du Pontiac* (2002). Bouvier décrit avec brio le pourquoi et le comment de l'assimilation qui sévit dans ce coin magnifique du Québec où, sur le plan linguistique, l'on se croirait pourtant en Ontario. Lui aussi souligne l'inaction persistante de nos haut placés devant cet état de fait.

La Société Pièce sur pièce et *L'Action nationale* viennent de rééditer ce livre indispensable, augmenté de nou-

velles données sur la situation du français. On y apprend que, dans le Pontiac, l'anglicisation des francophones est passée de 8 % en 1971 à 12 % en 2001, puis à 16 % en 2016. Et que le bilinguisme a grimpé jusqu'à 85 % parmi les francophones, tandis qu'il stagne à 28 % parmi les anglophones.

Cela m'a porté à interroger les résultats du tout dernier recensement. En 2021, le Pontiac comptait 5 737 francophones selon la langue maternelle, mais 4 691 selon la langue d'usage actuelle à la maison, ce qui représente un taux d'assimilation de 18 %. Le bilinguisme a atteint 88 % parmi les francophones, mais croupit toujours à 27 % chez les anglophones. L'anglais demeure la langue commune du Pontiac.

## LA CHUTE DU FRANÇAIS DANS L'OUTAOUAIS

J'ai ensuite examiné l'ensemble de l'Outaouais. Plus de 85 % de sa population réside dans la Région métropolitaine de recensement (RMR) de Gatineau, formée pour l'essentiel de la Ville de Gatineau et de la MRC périurbaine des Collines-de-l'Outaouais. Le reste habite les MRC surtout rurales de Papineau, La Vallée-de-la-Gatineau et Pontiac.

Depuis 2001, le poids du français, langue d'usage, dans l'Outaouais a chuté de 79,9 % à 73,9 %, soit une perte de 6 points de pourcentage en vingt ans, dont 3,2 points au profit de l'anglais et 2,8 au profit des autres langues. L'Outaouais s'anglicise, donc. Rapidement.

Le poids des langues parmi sa population rurale, prise dans son ensemble, n'a toutefois pas changé. Une croissance démographique plus élevée dans la MRC de Papineau, à

	2001	2006	2011	2016	2021
Francophones	83,1	81,6	79,7	77,8	74,5
Anglophones	13,2	13,4	14,6	15,5	18,0
Allophones	3,7	5,0	5,7	6,8	7,5

Note : Pour simplifier le suivi de la situation, les déclarations de deux ou trois langues d'usage ont été réparties de façon égale entre les langues déclarées.

93 % francophone, a compensé l'assimilation des francophones dans le Pontiac et La Vallée-de-la-Gatineau. L'anglicisation de l'Outaouais se trouve ainsi propulsée par celle de la RMR de Gatineau. Plus précisément, par l'anglicisation de son noyau urbain, la Ville de Gatineau, qui compte plus de 82 % de la population métropolitaine.

## GATINEAU S'ANGLICISE À TOUR DE BRAS

Depuis 2001, le poids du français, langue d'usage, a chuté de près de 9 points à Gatineau, alors que le poids de l'anglais a augmenté de près de 5 points et celui des autres langues, de près de 4 points (voir notre tableau). Et cela s'accélère. Durant 2001-2006, la population anglophone s'est accrue presque deux fois plus vite que la population francophone. Durant 2006-2011, trois fois plus vite. Durant 2011-2016, sept fois plus vite. Et durant 2016-2021, 27 fois plus vite. En effet, de 42 270 en 2016, les anglophones sont passés à 51 672 en 2021, un bond de 9 402 ou 22,2 %, pendant que les francophones,

de 212 513 en 2016, n'ont augmenté que de 1 732 ou 0,8 %.

La frousse indépendantiste passée, Gatineau attire des Ontariens par du logement moins cher qu'à Ottawa. Durant 2016-2021, la RMR de Gatineau a gagné 2 328 anglophones et 760 allophones, langue maternelle, dans ses échanges migratoires avec le Canada anglais. Mais la hausse du pouvoir d'assimilation de l'anglais dans la RMR contribue autant, sinon davantage à l'essor de l'anglais comme langue d'usage dans son noyau urbain.

Le taux d'anglicisation nette des francophones dans la RMR de Gatineau est passé depuis 2001 de 1 à 3 %. Il s'élevait à 5 % en 2021 parmi les 25 à 34 ans, une dynamique haussière semblable à celle qui sévit dans l'Île de Montréal. En même temps, la part du français dans l'assimilation des allophones reste bloquée au niveau du 56 % atteint en 2001. Par conséquent, le nombre net d'anglophones, langue d'usage, recrutés par voie d'assimilation dans la RMR a bondi de 5 168 en 2001

à 14 631 en 2021, alors que le gain correspondant pour le français n'est passé que de 866 à 2 506.

Le bilinguisme dans Gatineau a évolué de façon semblable. Entre 2001 et 2021, il a progressé de 66 à 68 % parmi les francophones, langue maternelle, mais chuté de 63 à 55 % parmi les anglophones. Chez les jeunes adultes, ces tendances inverses revêtent une ampleur phénoménale. Parmi les 20 à 39 ans en 2021, la connaissance de l'anglais a atteint 82,3 % chez les francophones, tandis que celle du français s'est effondrée à 52,8 % chez les anglophones. L'écart de 30 points en faveur de la connaissance de l'anglais laisse facilement deviner quelle langue se parle de plus en plus entre jeunesses francophone et anglophone à Gatineau.

## LA VISION DE TRUDEAU PÈRE

Du temps où Trudeau père bulldozerait le cœur de ce qui est devenu la nouvelle ville de Gatineau, le maire Marcel D'Amour demandait à ses commentants s'ils étaient en faveur de la venue d'édifices fédéraux à Hull et du renforcement de son caractère français. Deux perspectives évidemment incompatibles. Mais au moins les élus municipaux faisaient-ils semblant, alors, de se préoccuper de l'avenir du français. Aujourd'hui, seuls comptent les intérêts des développeurs. Et l'argent n'a pas de langue. Gatineau se réduit à toute allure à une simple extension d'Ottawa. La vision de Trudeau père se réalise.

La loi 96 proclame, sur papier, le français langue commune du Québec. Mais ne contient rien pour ébranler le statut réel de l'anglais en tant que langue commune entre anglophones et francophones. Surtout pas de nouvelle clause Québec, pour troubler de futurs Michael Rousseau. Strictement rien, quoi, pour stopper l'anglicisation de l'Outaouais.

Ça fait beaucoup de sacrifiés de la bonne entente. ◀

# AGIR ENSEMBLE

La violence conjugale, c'est aussi notre affaire!

Au-delà des conséquences chez la victime, la violence conjugale touche aussi les collègues et les milieux de travail.

Pour comprendre ces enjeux : [lacsq.org/violence-conjugale](http://lacsq.org/violence-conjugale)



CSQ  
Centrale des syndicats  
du Québec

**Neutralité religieuse : Décision imminente de la Cour d'appel****Canada-Québec : Des positions irréconciliables****Marie-Claude Girard**

La mise en œuvre de la neutralité religieuse de l'État, tant par le Canada que par le Québec, semble avoir pris des directions diamétralement opposées depuis les années 1970. S'agit-il de positions irréconciliables ?

Voici, pour alimenter la réflexion, un bref rappel des actions prises, au cours des ans, par Ottawa et par Québec au sujet des religions ainsi que les enjeux actuels. Cette réflexion est importante dans le contexte de la décision imminente de la Cour d'appel sur la validité de la *Loi sur la laïcité de l'État* (loi 21).

**LES CHOIX D'OTTAWA**

Lors du rapatriement de la Constitution, le gouvernement fédéral a choisi de débiter le libellé de la *Loi constitutionnelle de 1982* par : « Attendu que le Canada est fondé sur des principes qui reconnaissent la suprématie de Dieu et la primauté du droit... » et s'est assuré de protéger certains droits spécifiques aux écoles religieuses (art. 29). Les écoles publiques des commissions scolaires catholiques de l'Ontario peuvent donc, par exemple, continuer à discriminer leurs enseignants à l'embauche en fonction de leur religion.

Qui plus est, contrairement à d'autres pays du Commonwealth, le Canada refuse de revoir la description des activités de bienfaisance qui donnent accès à des bénéfices fiscaux appréciables. Il préfère maintenir le flou actuel, en se basant sur une jurisprudence qui, elle, s'appuie sur une vieille loi anglaise adoptée en 1601. Ainsi « l'avancement des religions » est toujours reconnu comme activité de

bienfaisance, ce qui comprend : le financement des prêches, les services offerts conformément aux dogmes et aux doctrines religieuses, les lieux de culte ainsi que les missions de propagation de la foi.

En 2004, Ottawa ajoute une exception religieuse au Code criminel pour offrir une défense aux personnes fomentant volontairement la haine dans des déclarations publiques, dans la mesure où leurs propos s'appuient sur un texte religieux auquel ils croient.

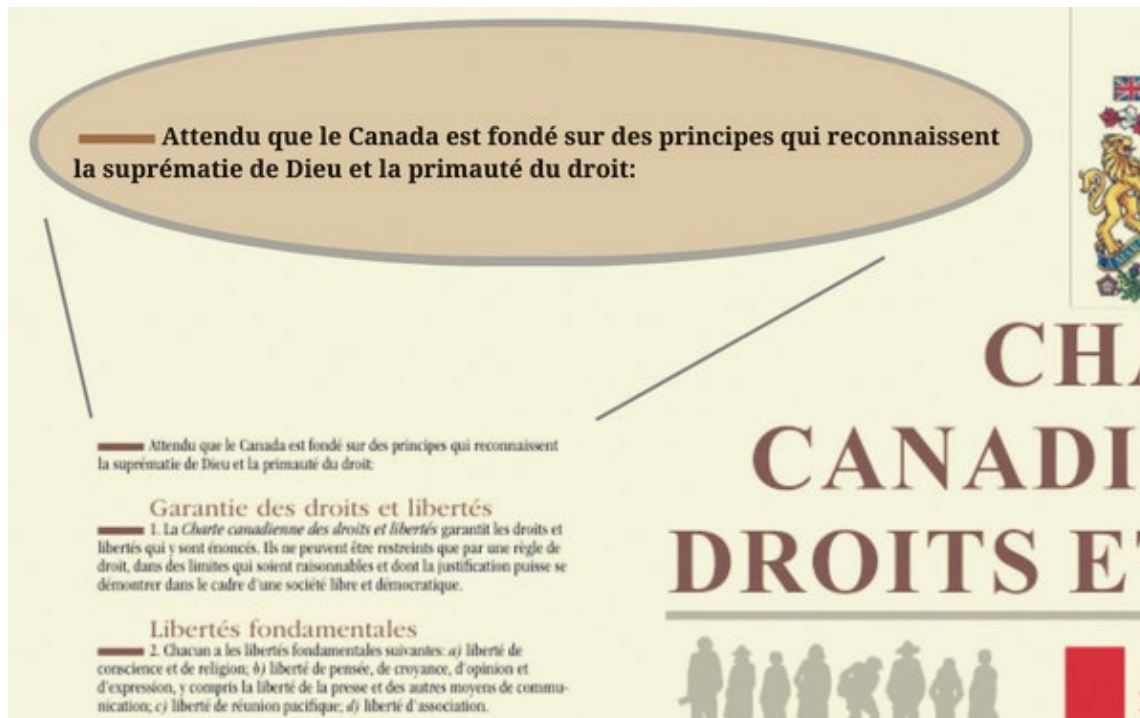
Le fédéral utilise aussi son privilège parlementaire à deux reprises, soit en 2019 et en 2022, pour passer outre au jugement de la Cour suprême de 2015 sur la neutralité religieuse de faits et d'apparence requise pour les représentants de l'État et pour maintenir la prière à la Chambre des communes.

Enfin, en 2021, le gouvernement octroie une exception religieuse quant à la vaccination obligatoire imposée aux personnes voyageant en avion et en train de même qu'aux fonctionnaires fédéraux.

**PENDANT CE TEMPS AU QUÉBEC...**

La neutralité religieuse de l'État au Québec a pris son essor dans les années 1970, lors de la Révolution tranquille. L'une de ses premières réalisations fut la prise en charge de l'éducation par les autorités publiques et laïques en créant un ministère de l'Éducation. Il s'en est suivi, la déconfectionnalisation des commissions scolaires, par une modification constitutionnelle en 1997, et la refonte du curriculum scolaire québécois.

En 1976, l'Assemblée nationale du Québec remplace la prière par un moment de recueillement.



Toutefois, au début des années 2000, l'octroi d'accommodements consentis sur des bases culturelles ou religieuses crée un malaise. La Commission Bouchard-Taylor est ainsi créée en 2007 et recommande l'interdiction du port de signes religieux pour certains agents de l'État.

Depuis, sept projets de loi ont été déposés (1) pour répondre à la volonté clairement exprimée par les Québécoises et les Québécois pour une société plus laïque, mais seuls les projets de loi 62 (visant notamment à encadrer des demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes) et de loi 21 ont été adoptés. Cette dernière loi interdit le port de signes religieux aux représentants de l'État en position d'autorité.

Enfin, les crucifix ont été retirés des palais de justice québécois et du Salon bleu de l'Assemblée nationale en 2019.

**ENJEUX ACTUELS**

Les parcours du Canada et du Québec semblent aux antipodes. Leurs

visions s'entrechoquent et se retrouvent aujourd'hui devant les tribunaux pour la contestation de la validité de la loi 21.

Parmi les éléments analysés par la Cour d'appel, notons le respect des lois préconfédératives et pré-Charte canadienne ainsi que l'architecture constitutionnelle (ou principes constitutionnels non écrits). Dans le premier cas, la loi 21 serait inconstitutionnelle attendu que la protection de la liberté de religion échapperait au régime prévu dans les chartes tandis que, dans le second cas, la protection des préceptes moraux et des valeurs sociales incomberait au gouvernement fédéral.

La décision de la Cour d'appel statuera donc sur la responsabilité de la protection de la liberté de religion au Canada.

**CONCLUSION**

Constitutionnaliste reconnu, Benoît Pelletier rappelle que même si une fédération a pour idéal le respect des particularités propres à chacun des États membres, les fédérations ont tendance

à se centraliser, notamment par l'effet unificateur des tribunaux.(2)

Le Canada a clairement choisi de respecter la liberté de religion en intégrant les religions dans les affaires de l'État. Le Québec, quant à lui, s'appuie sur la séparation de la religion et de l'État, pour protéger la liberté de croire ou de ne pas croire des citoyens et des citoyennes.

**La décision de la Cour d'appel prévue au cours des prochaines semaines enverra une indication quant à savoir si les positions, diamétralement opposées du Canada et du Québec en matière de neutralité religieuse de l'État, sont réconciliables ou pas.** ◀

(1) Soit les projets de loi 94 (2010), 60 (2013), 398 (2013), 491 (2014), 492 (2013), 62 (2015) et 21 (2019).

(2) [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/conseil-executif/publications-adm/access-information/laicite/Laicite-Le\\_choix\\_du\\_Quebec.pdf?1623692031](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/conseil-executif/publications-adm/access-information/laicite/Laicite-Le_choix_du_Quebec.pdf?1623692031)

**LANCEMENT**  
Le mercredi 8 février  
de 17h à 19h  
À LA LIBRAIRIE  
LE PORT DE TÊTE  
262, av. du Mont-Royal Est  
Montréal



**CAUSERIE AVEC**  
Marie-Claude Girard  
Le 16 février à 19h  
À LA LIBRAIRIE-CAFÉ  
LE MOT DE TASSE  
1394 CH. SAINTE-FOY  
QUÉBEC  
Réservation :  
[johannestamour@hotmail.fr](mailto:johannestamour@hotmail.fr)

**Pierre Dubuc** À Ottawa et à Québec, les oppositions veulent se pencher sur les plantureux contrats accordés au cabinet-conseil McKinsey.

## McKinsey et les soins de santé

Les parlementaires devraient porter une attention particulière au système de santé, alors que le fédéral veut imposer ses conditions aux provinces et que les gouvernements de l'Ontario et du Québec annoncent presque simultanément leur volonté de confier au secteur privé la gestion de cliniques. À cet égard, le chapitre consacré au système de santé britannique dans le livre *When McKinsey Comes to Town. The Hidden Influence of the World's Most Powerful Consulting Firm* (Doubleday) de Walt Bogdanich et Michael Forsythe est digne d'intérêt. McKinsey a la réputation de dupliquer ses « recettes gagnantes ».

### MCKINSEY COMES TO THE NHS

Le National Health Service (NHS) britannique a servi de modèle à notre système de santé. Plus populaire que la reine, il faisait la fierté des Britanniques. Mais, au cours des dernières décennies, sous l'influence de McKinsey, il s'est graduellement privatisé et a ouvert la porte aux entreprises américaines.

Le cabinet McKinsey est présent en Grande-Bretagne depuis 1957. À l'époque, il a contribué à l'implantation du modèle de gestion américain dans les grandes entreprises (Shell, Rolls-Royce, Cadbury Schweppes, Unilever, Rio Tinto, etc.) et dans le secteur public (BBC, Atomic Energy Authority, Bank of England). Au début des années 1970, il a aidé à la restructuration de 25 des 100 entreprises les plus importantes du pays.

En 1972, McKinsey a été invité à réorganiser le NHS. Une intervention totalement inefficace, dont l'unique résultat a été la croissance de la bureaucratie. Les années 1980, les années Thatcher, ont été du pain bénit pour McKinsey avec la privatisation de l'acier, de la construction navale, de l'aviation,

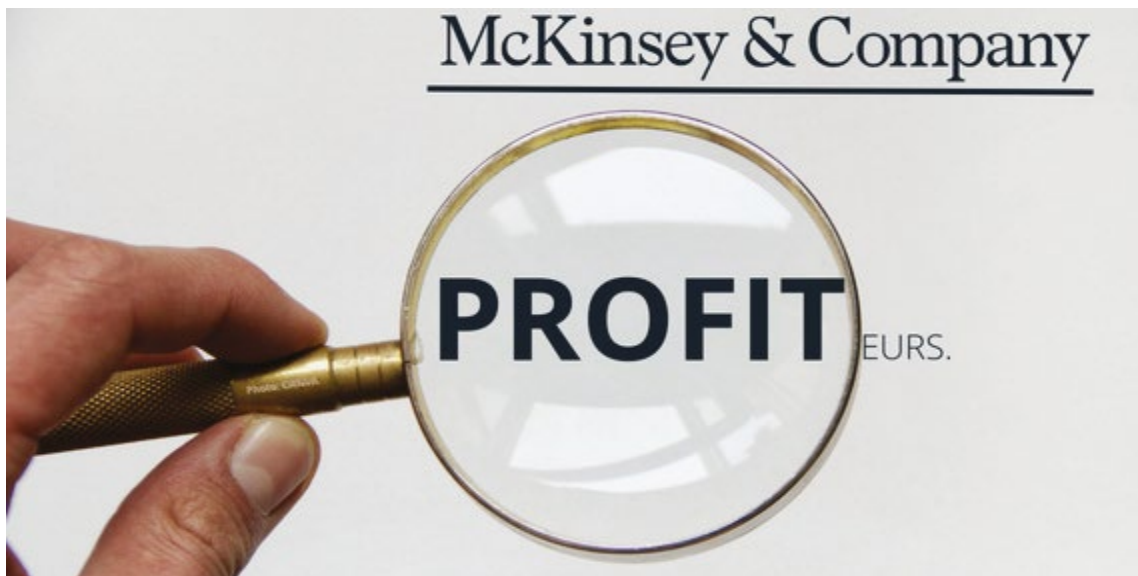
des télécommunications. Le NHS a été épargné, mais son tour allait venir.

Le gouvernement de John Major l'a pris pour cible. Il a voulu introduire la concurrence en permettant aux patients de choisir leurs médecins avec l'objectif déclaré de larguer les hôpitaux les moins performants. Mais la « magie » du marché n'a pas opéré. Pour surveiller les opérations, Major a mis en place une bureaucratie tentaculaire qui a perduré, si bien que les coûts administratifs du système ont explosé, passant de 5 % du budget en 1970 à 13 % en 2003. Major a aussi autorisé de confier la construction de nouveaux hôpitaux à des entreprises privées. Résultat : des projets qui devaient coûter 11,4 milliards de livres ont bondi à 80 milliards.

Sous Tony Blair, les hôpitaux ont été reconfigurés afin de pouvoir fonctionner sur le modèle des entreprises. Pour les avoir à l'oeil, un nouveau chien de garde a été créé, l'agence Monitor. À sa tête, en tant que responsable de la stratégie, on ne pouvait trouver mieux qu'un ancien employé de McKinsey. En fait, les consultants de McKinsey et les fonctionnaires gouvernementaux sont souvent interchangeables. En passant, le gouvernement Legault va créer l'Agence Santé-Québec.

### COUPURES...

Lors de la crise financière de 2008, le gouvernement se tourne vers McKinsey pour des suggestions de compressions dans le budget du NHS. Le cabinet-conseil présente alors un PowerPoint de 123 diapositives (McKinsey aime les PowerPoint). Il propose des économies de 20 milliards de livres (32 milliards US\$) en coupant 10 % de la main-d'œuvre, soit 14 000 emplois. Les autres employés sont incités à travailler plus fort. La firme a même calculé que 1,7 % du temps des médecins était perdu en pauses thé !



Mais l'essentiel réside dans l'imposition de contrats de « performance » pour une valeur de 400 millions de livres d'économies. McKinsey cible les « interventions de soins de santé de faible valeur ». Ainsi, en réduisant les hystérectomies de 70 %, on économiserait 80,6 millions de livres et un autre 118 millions avec une diminution de 30 % des opérations aux genoux.

Le PowerPoint proposait la firme américaine HMO Kaiser Permanente comme modèle à suivre en matière d'austérité, en omettant de dire que le coût de la gestion d'un hôpital en Grande-Bretagne équivalait au tiers de ce qu'il coûtait aux États-Unis.

En 2010, le gouvernement de David Cameron fait adopter une législation pour introduire plus de concurrence dans le NHS. McKinsey obtient un contrat de 300 000 livres pour conseiller l'agence Monitor. Plus tard, il obtiendra un contrat de 6 millions pour une offre de services à l'équipe dirigeante de la NHS.

Un conseiller du gouvernement Cameron a proposé, en accord avec McKinsey, de réduire le personnel de 150 000 personnes en éliminant 32 000 lits et en minimisant les procédures pour des interventions comme les mastectomies. McKinsey a évalué à 20 milliards de livres les économies qui pourraient être réalisées par de telles mesures en 2014-2015.

### ... ET PRIVATISATION

Le rapport de McKinsey proposait de confier aux médecins l'allocation de la plus grande partie du budget annuel de 100 milliards du NHS pour la gestion du système. La solution ultime,

selon l'agence Monitor, dirigée par un ex-employé de McKinsey, était la privatisation.

Dans cette perspective, une solution mise de l'avant était que les entreprises privées puissent acheter des hôpitaux, particulièrement les moins performants. McKinsey avait même un acheteur potentiel, Helios, une chaîne d'hôpitaux privés allemande, dont une compagnie parente avait été un client de McKinsey. Craignant une réaction négative des employés, il a été décidé de ne privatiser que de 10 à 20 hôpitaux et seulement un à la fois.

En février 2021, McKinsey a présenté un plan, portant le logo NHS, pour revamper l'agence. (Le Sénat français a aussi constaté que McKinsey camouflait ses propositions en utilisant le logo du ministère de la Santé.) Avec des références à l'américaine HMO Kaiser Permanente, le plan suggérait, entre autres, d'aider « les patients à prendre eux-mêmes en charge leurs soins ». Par exemple, des maladies chroniques, comme le diabète, pouvaient être gérées par les patients « en partenariat avec des professionnels » de la santé au moyen d'appels téléphoniques plutôt que par des visites. (Au Québec, l'IRIS a révélé que le gouvernement Legault vient d'adopter en catimini un décret permettant la télémédecine privée.)

En 2012, le Health and Social Care Act, suivant la recommandation du rapport, confiait aux médecins la gestion des budgets des hôpitaux. Ces derniers n'ayant pas suffisamment de temps à consacrer, un groupe de consultants, dont faisait partie McKinsey, a obtenu un contrat de 7,1 millions de livres pour « conseiller » les médecins. Le groupe

comprenait également des compagnies américaines comme la UnitedHealth Group, qui figurait parmi les dix principaux clients de McKinsey. En 2014, un ancien vice-président directeur de UnitedHealth dirigeait le NHS en Angleterre. Aux États-Unis, il s'était opposé à l'Obamacare en disant que les États-Unis n'avaient pas besoin d'un NHS.

Sans surprise, les sommes versées au privé ont augmenté de façon vertigineuse. Sous le gouvernement de John Major, dans les années 1990, elles s'élevaient à 96 millions de livres; sous les travaillistes Blair et Brown à 8,4 milliards; après une nouvelle décennie de règne conservateur, elles atteignaient 14,4 milliards. On a calculé que l'argent versé aux agences de consultants aurait permis de payer le salaire de 35 infirmières ou de dix médecins par hôpital.

Lors de la COVID, Boris Johnson a confié à un ancien dirigeant de McKinsey la mise en place du programme de test et traçage. McKinsey a facturé 563 400 livres pour donner une « vision, un but et un narratif » à cette campagne. Le résultat a été désastreux. Par contre, la campagne de vaccination menée par le NHS, en toute autonomie, a été un franc succès. Et sans frais.

**Aujourd'hui, le NHS est dans un tel état de délabrement qu'au mois de décembre dernier 100 000 infirmières étaient en grève. Une première dans les 106 ans d'histoire de leur syndicat, ◀**

Note  
Pour un résumé du Rapport du Sénat français sur McKinsey :  
<https://l'autjournal.info/20230113/mckinsey-cabinet-de-bon-conseil>



**Informé, c'est mordre à l'os tant qu'il y reste de quoi ronger, renoncer à la béatitude et lutter. C'est croire que le monde peut changer ! JACQUES GUAY**

Directeur et rédacteur en chef  
**Pierre Dubuc**

Adjoint administratif  
**Richard Lahaie**

Secrétaire de rédaction  
**Louis Bourgea**  
Infographiste  
**Réjean Mc Kinnon**

Correcteur d'épreuves  
**Louis Bourgea**

Abonnements  
**Louis Bourgea**

Maquette  
**Jean-Claude Germain**  
**Olivier Lasser**

Webmestre  
**Louis Bourgea**

Collaboration spéciale  
**Simon Banville**

**Boris**

**Germain Dallaire**

**André Jacob**  
**Gabrielle Scott**

## Campagne de soutien

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

Faites votre chèque à l'ordre de **L'AUT' JOURNAL**  
**4270, boul. Saint-Laurent, bur. 204, Montréal (Québec) H2W 1Z4**

Un an (10 numéros) : 35 \$. Édition électronique : 30 \$ (TPS + TVQ incl.).

Adhésion aux AmiEs : 100 \$ ou plus. Abonnement de groupe : 1 \$ l'exemplaire

## Au Québec, la filière électrique sera surtout minière

Le Plan Nord 2.0  
de Legault-Fitzgibbon

Dans son édition du 17 janvier, le *Journal de Montréal* rapportait que la sous-ministre québécoise associée aux Mines, Nathalie Camden, a fait miroiter devant un comité sénatorial américain l'électricité au rabais du Québec pour attirer les investissements américains dans les mines et la filière de la batterie électrique.

À l'époque du Plan Nord de 2011 du gouvernement Charest, celui-ci s'était vanté de la parution d'un éditorial du *New York Times* encensant son projet. Nul doute que le projet de filière électrique en cours d'élaboration du duo Legault-Fitzgibbon se mériterait les mêmes éloges, car ses contours laissent entrevoir un Plan Nord 2.0.

## LE PLAN NORD CHAREST

Rappelons qu'en mai 2011, le gouvernement de Jean Charest proposait un programme de développement économique des régions nordiques (au nord du 49<sup>e</sup> parallèle). Il prévoyait des investissements publics et privés de l'ordre de 80 milliards de dollars dans un horizon de 25 ans. Le plan était axé sur le développement minier avec l'apport énergétique d'Hydro-Québec. Aujourd'hui, la plupart des mines sont de grandes consommatrices d'énergie.

La chute du prix des matières premières au cours des années subséquentes avait ramené à de plus modestes objectifs et résultats le Plan Nord Charest. Mais il est tout de même

intéressant de rappeler que le gouvernement Charest s'engageait, dans le cadre du Plan Nord, à développer, en plus des 4 500 MW produits sur ce territoire annoncés dans la Stratégie énergétique du Québec 2006-2015, 3 500 MW d'énergie propre et renouvelable supplémentaire, soit 3 000 MW d'hydroélectricité, 300 MW d'éolien et 200 MW provenant d'autres sources d'énergie renouvelable. Les investissements requis étaient estimés à 25 milliards de dollars.

On prévoyait l'aménagement de centrales hydroélectriques de petite et de moyenne taille (moins de 400 MW), le plus souvent de type « au fil de l'eau », mais également des projets majeurs, comme la construction de deux centrales (Petit-Mécatina-3 et Petit-Mécatina-4), pour un total de 1 200 MW. À titre de comparaison, la Romaine a une puissance de 1 550 MW.

## UN PLAN AMÉRICAIN

Aujourd'hui, l'expansion de l'exploitation minière est à l'ordre du jour dans le contexte du *friend-shoring*, c'est-à-dire du plan de la Maison-Blanche de découplage de l'économie américaine de l'économie chinoise et de la consolidation de ses alliances avec des pays « amicaux » comme le Canada en prévision d'un affrontement avec la Chine. Pour remplacer les matières premières en provenance de la Chine, le Département de la Défense a publié une carte identifiant les principaux minerais stratégiques en Amérique du

Nord. Le Pentagone s'est même engagé à contribuer au financement de projets miniers au Canada pour en accélérer la mise en exploitation.

Même si plusieurs de ces minerais seront dédiés à l'industrie militaire, le tout est présenté sous le chapeau de la transition écologique et de son grand projet environnemental : la voiture électrique. Ainsi, le lithium est une composante essentielle de la batterie des voitures électriques, mais il trouve aussi des applications dans l'industrie aérospatiale où les alliages aluminium-lithium permettent des économies de poids de 5 % et 30 % de plus de résistance.

LE PROTECTIONNISME  
DE L'ONCLE SAM

Le gouvernement Legault présente la filière de la voiture électrique comme un nouvel eldorado pour le Québec. Examinons cela d'un peu plus près. La filière peut se décomposer dans les éléments suivants : l'extraction et le traitement des minerais, la fabrication des anodes et des cathodes, puis des cellules et l'assemblage des batteries, pour terminer avec la construction des voitures.

L'administration Biden a adopté l'Inflation Reduction Act (IRA) qui prévoit des milliards pour les nouvelles technologies et l'industrie « avancée » afin de promouvoir la construction de voitures électriques aux États-Unis. Dans sa première mouture, l'IRA réservait de généreuses subventions à l'assemblage des voitures électriques aux États-Unis, ce qui aurait été un désastre pour l'industrie automobile au Canada et au Mexique. Devant les protestations des deux pays, Washington a fait marche arrière et la version finale du



Dans la filière électrique, la « vocation » du Québec. Le ministre Fitzgibbon ayant renoncé à l'implantation

projet de loi adopté par le Congrès américain étend le crédit d'impôt à tous les véhicules électriques assemblés en Amérique du Nord.

Pour ne pas être en reste, la ministre des Finances Chrystia Freeland a annoncé des crédits d'impôt de 6,7 milliards pour des investissements dans l'énergie « propre », tout en précisant que ce n'était qu'un « paiement initial » sur des investissements plus importants dans le budget de 2023.

Le Congressional Budget Office des États-Unis évalue à 374 \$US milliards les incitatifs fiscaux de l'IRA au cours des prochaines années. Mais cela pourrait être davantage étant donné qu'il n'y a pas de plafond prévu. Le Crédit Suisse prédit que le montant pourrait atteindre 800 \$US milliards. Si le Canada voulait suivre le rythme, la facture s'élèverait à la somme astronomique de 80 \$ milliards !

LA GÉOPOLITIQUE  
DE LA FILIÈRE ÉLECTRIQUE

Malgré de tels investissements, la bataille protectionniste n'est pas nécessairement gagnée. Le président Macron s'est rendu à Washington pour protester contre ces mesures protectionnistes et a demandé que l'industrie automobile européenne ne soit pas exclue de l'IRA et que l'Europe soit considérée comme faisant partie des pays « amis » (*friend-shoring*) dans le cadre de l'offensive américaine de découplage avec l'économie chinoise.

L'économie européenne est aux abois avec l'augmentation vertigineuse des prix de l'énergie, conséquence de la rupture des approvisionnements en gaz naturel et en pétrole russes. Plusieurs entreprises énergivores envisagent de délocaliser leur production vers l'Amérique du Nord. Déjà, les États-Unis profitent de la situation pour exporter énormément de gaz naturel vers l'Europe. Le marché est en pleine

explosion. Pour le satisfaire, plus de 200 méthaniers sont actuellement en construction dans les cales sèches des chantiers maritimes de l'Asie.

L'influent magazine *The Economist*, dans son édition du 26 novembre, met en garde Washington des conséquences géopolitiques du maintien d'une trop grande dépendance de l'Europe à l'égard des États-Unis. La guerre en Ukraine a poussé l'Europe dans les bras des États-Unis, mais siphonner les investissements européens aux États-

## La batterie

On distingue quatre parties dans toutes les batteries :

. La cathode est un oxyde composé actuellement de lithium, de cobalt, de nickel, de manganèse et d'aluminium ; d'autres cathodes existent également, telles que celles au lithium-fer-phosphate ;

. L'anode est constituée de graphite ; mais les batteries pourraient utiliser des oxydes mixtes à base de lithium et de titane, ou encore du silicium ou du silicium-graphite-synthétique, voire du silicium-graphène ;

. Un séparateur microporeux, ou membrane, empêche les courts-circuits ; il est en polymère ;

. L'ensemble baigne dans un électrolyte, une solution organique contenant un sel de lithium, tel que LiPF<sub>6</sub>, qui sert au transport des ions d'une électrode à l'autre. Cet électrolyte est actuellement inflammable. ◀

(Tiré de Michel Jébrak et Christian Hocquard, *Objectif Lithium, Réussir la transition énergétique*. Éditions MultiMondes, 2021)

## LA LIBERTÉ de PRESSE a un PRIX !

Nous avons besoin de votre soutien pour :

- Élargir le tirage de l'édition papier ;
- Augmenter la fréquence de diffusion de notre infolettre, l'aut'hebdo ;
- Publier davantage de livres.

## Adhérez aux AmiEs de l'aut'journal !

En remplissant le formulaire d'adhésion en page 9  
ou par le truchement de notre site Internet :

www.lautjournal.info



Photo : Partenariat Canadian Malartic

ec sera vraisemblablement l'exploitation minière.  
on d'usines d'assemblages de batteries au Québec.

pour la ville de Chicago, qui seront assemblés à Plattsburgh.

Certains ont laissé croire que le Québec pourrait intéresser le Groupe Volkswagen qui veut implanter une usine de batteries au Canada, mais rapidement on a compris que ce serait en Ontario. Le ministre Fitzgibbon a aussi renoncé à l'implantation d'usines d'assemblages de batteries au Québec. « Les investisseurs désirent les usines de batteries près des usines d'automobiles », a-t-il déclaré. Déjà, à Windsor en Ontario, l'entreprise Stellantis NV et la Sud-Coréenne LG Energy Solution ont investi, avec un soutien financier de 529 millions \$ d'Ottawa, cinq milliards pour une usine de construction de batteries qui va créer 3 000 emplois.

Le ministre Fitzgibbon a toujours « bon espoir » d'attirer un cellulaire responsable de la dernière étape avant l'assemblage des batteries. Les entreprises Britishvolt et StromVolt ont fait miroiter des projets, mais ont fait marche arrière l'an dernier.

Pour l'instant, la filière se résume aux entreprises BASE et POCO Chemical Co. Ltd qui vont produire des cathodes et des anodes, les principales composantes des batteries, de même que l'entreprise Vale productrice de sulfate de nickel dans le parc industriel de Bécancour. POCO Chemical Co. Ltd a investi 500 millions \$ à cet effet.

#### LA « VOCATION » MINIÈRE DU QUÉBEC

Dans la filière électrique, la « vocation » du Québec sera vraisemblablement l'exploitation minière. Et les États-Unis ne sont pas les seuls deman-

deurs. Privés des ressources minières de la Russie et envisageant des problèmes d'approvisionnement en Chine avec la détérioration des relations entre la Chine et les États-Unis, le chancelier allemand et les premiers ministres du Japon et de la Corée du Sud sont récemment venus au Canada avec leur carnet de commandes de matériaux stratégiques pour la construction de véhicules électriques.

Pour comprendre leur intérêt et prendre la mesure des pressions américaines à venir, soulignons que la Chine produit actuellement 60 % des terres rares utilisées dans le monde. Et, même si elle ne domine pas l'exploration et l'extraction du cobalt, du lithium et du nickel, elle est notamment bien présente sur le marché des matériaux stratégiques en Argentine, en Bolivie, au Chili, en République démocratique du Congo, en Afrique du Sud et en Zambie. Elle raffine 40 % du cuivre, 59 % du lithium, 68 % du nickel et 73 % du cobalt extraits mondialement. Elle est le principal producteur de cathodes, d'anodes et d'électrolyte entrant dans la fabrication des batteries.

La Russie est également un joueur majeur sur le marché des minéraux stratégiques. Elle est un des principaux producteurs de palladium, scandium, titane, nickel et possède parmi les principales réserves de terres rares au monde.

Le Québec est bien pourvu en matériaux stratégiques (graphite, cuivre, lithium, niobium, zinc, nickel, cobalt, terres rares). Il détient 25 % des réserves de lithium en Amérique du Nord et d'importants gisements de graphite.

À l'heure actuelle, le lithium et le graphite sont peu ou pas exploités au Québec, mais les choses vont changer rapidement. D'abord, à cause de l'augmentation des prix. La tonne de spodumène, genre de farine de lithium, est passée de 800 \$ en 2017 à plus de 5 000 \$ US cette année, propulsée par la popularité des véhicules électriques dans le monde.

À cet incitatif financier, s'ajoutent les pressions de l'administration américaine. Le Congrès américain a adopté des mesures pour encourager le développement de la chaîne d'approvisionnement de minéraux et composantes de batteries. Au mois de juin dernier, les États-Unis ont pris l'initiative de la création d'un Minerals Security Partnership, décrit comme « POTAN métallique », regroupant l'Australie, le Canada, la Finlande, le Japon, la Corée du Sud, la Suède et la Grande-Bretagne pour activer la coopération entre ces pays et amener des investissements pour la production, le traitement et le recyclage de minéraux critiques.

Le Canada s'est activé. Ottawa a produit une liste priorisant 31 minéraux, dont plus particulièrement le cobalt, le coltan, le cuivre, le graphite, le lithium et les terres rares. Le budget fédéral de 2022 allouait 3,8 milliards \$ pour stimuler l'exploration de minéraux

critiques, les investissements dans le traitement des minéraux et leur recyclage et étendre les partenariats en courtisant les investisseurs étrangers. Le gouvernement veut alléger le processus d'autorisation d'exploitation et vient d'ailleurs d'autoriser l'exploitation d'une mine de lithium à la Baie-James.

Au Québec, Nemaska Lithium, Sayona Mining et Nouveau Monde Graphite planifient l'exploitation dans des mines à ciel ouvert. Plusieurs projets sont situés dans le Nord, d'autres dans le Sud, comme les projets miniers de graphite dans des zones de villégiature de Lanaudière, des Laurentides et de l'Outaouais.

Le gouvernement du Québec est partenaire à parts égales de Nemaska Lithium avec la multinationale Livent mais, au Québec, à peine deux mines sur vingt-deux sont de propriété québécoise, alors qu'en Ontario dix-sept minières sur trente-cinq sont au moins de moitié de propriété canadienne. Le ministre Pierre Fitzgibbon a déclaré que « la propriété des mines n'avait pas d'importance ». Soulignons, enfin, que les produits miniers ne représentent que 15 % du prix de la fabrication d'une cellule.

#### DES CHOIX NON ÉCOLOGIQUES

La filière de la voiture électrique est présentée comme le choix écologique par excellence. Mais le projet est hautement questionnable. Premièrement, les fabricants privilégient actuellement la production de véhicules utilitaires sport (VUS) lourds avec du clinquant superflu et du tout technologique trop dispendieux pour les consommateurs pour permettre d'atteindre les objectifs fixés par les gouvernements pour le remplacement des voitures à combustion thermique par des voitures électriques.

De plus, l'empreinte carbone de ce type de véhicule ne devient positive qu'au-delà de 100 000 kilomètres parcourus contre 15 000 pour un petit véhicule électrique. Continuer à proposer des modèles de sept places qui ne transportent qu'une personne 98 % du temps reste une aberration écologique, même en roulant à l'électrique.

Deuxièmement, l'exploitation des minéraux entrant dans la fabrication des batteries et des voitures mène à des désastres écologiques. Ainsi, plusieurs populations dans le monde (Serbie, Espagne, États-Unis, etc.) se sont mobilisées pour empêcher l'extraction de lithium sur leur territoire.

**Le Québec ne sera pas différent. Il y a déjà des mobilisations en cours dans le Nord autochtone, en Abitibi-Témiscamingue, dans Lanaudière, les Laurentides et en Outaouais. Bien sûr, on ne peut s'opposer à toute exploitation minière. Mais, oui, on peut s'opposer à l'exploitation minière pour un projet de transition énergétique qui n'a aucun sens du point de vue écologique. ◀**

Unis pourrait mettre à risque l'alliance nord-atlantique au grand plaisir de la Russie et de la Chine. Le magazine propose aux États-Unis de se montrer magnanimes envers l'Europe, mais à une condition : que celle-ci augmente ses dépenses militaires. Macron vient de répondre avec un budget militaire en hausse d'un tiers pour un montant astronomique de 413 milliards d'euros.

L'inclusion de l'Europe dans le marché protectionniste de l'IRA avec ses avantages fiscaux serait une très mauvaise nouvelle pour le Canada. L'industrie automobile ontarienne en souffrirait et les gouvernements fédéral

et ontarien se verraient contraints de s'engager dans une folle surenchère de subventions sous toutes ses formes.

#### De renoncement en renoncement

Encore une fois, le Québec financerait à même ses impôts l'industrie automobile ontarienne. Le Québec a fait, depuis belle lurette, son deuil sur un possible développement d'usines d'assemblage d'automobiles. Le Québec peut se consoler avec la fabrication des autobus scolaires et des autocars des entreprises Lion et Nova Bus, s'ils ne sont pas assemblés aux États-Unis, comme la commande de 600 autocars

## Février, Mois de l'histoire des Noirs

En ce mois thématique de l'histoire des Noirs, le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP) est là pour défendre tous ses membres, racisés ou non. La lutte continue et ce n'est pas aujourd'hui que cela va s'arrêter.

### Honorer notre passé, Inspirer notre futur

#### Historique Mois Histoire des Noirs

Né aux États-Unis en 1875 et décédé en 1950, Dr Carter G. Woodson fut l'instigateur de la Semaine des Noirs en février 1926 (la Negro History Week). Le mois de février fut choisi parce qu'il correspondait au mois d'anniversaire de naissance de deux grands abolitionnistes de l'esclavage, Frederick Douglas et Abraham Lincoln.

#### L'origine du mois de l'Histoire des Noirs au Québec

Le Mois de l'histoire des Noirs est souligné annuellement au Québec et dans plusieurs régions du monde par diverses institutions publiques, privées et communautaires. Au Québec, la Table ronde du Mois de l'histoire des Noirs organise depuis 30 ans des activités qui permettent à la population québécoise de découvrir la richesse et la diversité des communautés noires et de rendre hommage aux personnes qui se sont illustrées dans différents domaines.

Consultez le site du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) : <https://scfp.ca/evenement/mois-de-l-histoire-des-noirs>

Soyons plus solidaires que jamais !

sfmm429.qc.ca

Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal – SCFP



# Extrait

## Un livre indispensable

### L'emballlement du monde

L'analyse que nous avons menée dans ce livre va nous permettre de mettre en évidence un élément décisif de toutes les transitions énergétiques passées qui démontre l'impossibilité de stopper rapidement notre dépendance aux énergies fossiles tout en poursuivant un objectif de croissance économique.

Cette caractéristique fondamentale est la suivante : dans toute l'histoire de l'humanité, l'apparition de nouvelles formes d'approvisionnement énergétique a toujours intensifié l'utilisation des énergies et des convertisseurs existants.

Cela a toujours été nécessaire pour déployer les nouvelles formes d'énergie, et ainsi doper d'autant plus l'activité économique et l'accroissement de la population. Prenons quelques exemples.

La domestication des plantes et des animaux a intensifié le travail des mus-

cles humains et la combustion du bois; le recours de plus en plus massif au charbon a stimulé le travail des animaux de trait dans les champs et à la ville (pour un temps donné seulement), ainsi que la demande de bois (ne serait-ce que pour soutenir les galeries des mines); et de la même manière, le développement du pétrole et du gaz a fait augmenter la demande en charbon.

Cet invariant historique explique en partie le fait qu'il n'y a jamais réellement eu de transition énergétique, du moins jamais de façon absolue. À ce jour, toutes les transitions énergétiques n'ont été que relatives – c'est-à-dire en parts de la production ou de la consommation totale.

Au XX<sup>e</sup> siècle, l'usage relatif du bois, des terres arables et du charbon a certes baissé par rapport à celui du pétrole, du gaz, de l'hydroélectricité et du nucléaire, mais la consommation de chacune de ces sources d'énergie a augmenté au niveau global.



manité amorce aujourd'hui avec beaucoup de difficultés mérite pleinement ce nom, car elle doit impérativement être absolue et non pas relative comme toutes celles du passé.

Le problème, c'est que l'on observe justement l'inverse aujourd'hui, notamment parce que les énergies dites renouvelables sont extrêmement dépendantes des combustibles fossiles. La construction et l'utilisation des panneaux photovoltaïques, des éoliennes et des voitures électriques seraient impossibles aujourd'hui sans le charbon, le pétrole et le gaz. C'est en effet majoritairement l'emploi d'énergies fossiles qui permet l'extraction de toutes les matières premières requises pour produire et utiliser les nouvelles énergies bas-carbone. ◀

VICTOR COURT [...]

**Dans toute l'histoire de l'humanité, l'apparition de nouvelles formes d'approvisionnement énergétique a toujours intensifié l'utilisation des énergies et des convertisseurs existants.**

Le passé énergétique des humains n'a été qu'une succession d'empilements de ressources : il n'y a jamais vraiment eu de remplacement total d'un système énergétique par un autre. Seule la transition énergétique que l'hu-

L'emballlement du monde. Énergie et domination dans l'histoire des sociétés humaines. Victor Court Écosociété, 2023



### L'indépendance et la justice climatique - Essais sur la question climatique

PAR GILLES GAGNÉ

Mettre la question écologique au centre de l'action, plutôt que d'en faire une variable accessoire du développement économique. Faire de la question environnementale le prisme d'évaluation de toutes les orientations politiques. Une telle approche oblige à procéder à une critique fondamentale des logiques économiques et à repenser toutes les politiques, toutes les lois et tous les enjeux. L'inspiration pour une telle rupture, Gilles Gagné ne la trouve pas dans le libéralisme économique, le libéralisme ou le conservatisme culturel, l'autonomie provinciale ou l'indépendantisme rentable véhiculés par les différents partis politiques. La pensée québécoisolidaire n'échappe pas non plus à sa critique. Les profondes transformations sociales nécessaires pour répondre aux changements climatiques doivent impérativement s'accompagner de mesures de justice sociale. La social-démocratie doit être recadrée dans une toute nouvelle architecture économique et la justice climatique articulée au projet indépendantiste.

Gilles Gagné est professeur retraité associé de sociologie à l'Université Laval à Québec.

Éditions du Renouveau québécois  
138 pages. ISBN 978-2-924770-20-7  
20 \$

Faites votre chèque à l'ordre de l'aut'journal,  
4270 boul St-Laurent, bur. 204,  
Montréal H2W 1Z4  
Tél. (514) 843-5236 info@lajournal.info

.....

Nom : \_\_\_\_\_

Organisme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

.....

# LE TSO, C'EST UN ASSASSINAT PROFESSIONNEL.

Infirmières | Infirmières auxiliaires | Inhalothérapeutes | Perfusionnistes cliniques

fiq  
FIQ | SECTEUR PRIVÉ

**La spirale infernale de l'industrie de l'aluminium****Les privilèges scandaleux de Rio Tinto****Germain Dallaire**

Les 12 et 15 décembre dernier, Francis Vaillès publiait dans *La Presse* deux textes percutants sur ce qu'il faut appeler les privilèges exorbitants de l'industrie de l'aluminium au Québec.

On y apprenait, entre autres choses, que cette industrie n'avait pratiquement pas payé d'impôt au cours des quatre dernières années et qu'elle avait bénéficié, dans le cadre des contrats à partage de risques portant sur l'achat d'électricité, d'une subvention de 1,4 milliard \$ au cours des huit dernières années. Cerise sur le sundae, l'industrie est dispensée de payer des droits ou des taxes sur la part de GES (7 %) qu'elle produit.

Dans le contexte actuel, Francis Vaillès va jusqu'à qualifier d'absurde l'appui massif des gouvernements aux alumineries. Deux semaines plus tard, en écho à ses articles, l'ancien PDG de la Société générale de financement (SGF) Marc G. Fortier avance que, dans un contexte complètement différent de celui des années 80-90, « une évaluation rigoureuse et transparente est souhaitable ».

En fait, quand on analyse la dynamique de l'industrie de l'aluminium au cours des deux dernières décennies, c'est plutôt de spirale infernale dont il faudrait parler.

Cette dynamique est dictée par Rio Tinto (RT), le numéro un de l'industrie au Québec avec 55 % de la production. Si nos gouvernements accordent autant de faveurs aux multinationales de l'aluminium, c'est tout simplement pour leur permettre de compétitionner un tant soit peu RT.

**L'ALUMINIUM,  
DE L'ÉLECTRICITÉ EN BARRE**

La base de l'équation est simple. On évalue que le coût de l'électricité représente environ 30 % du coût de production de l'aluminium. L'aluminium, c'est un peu beaucoup de l'électricité en barre. Or, RT jouit du privilège de posséder ses propres barrages (6), qui ont, en plus, la qualité d'être amortis depuis longtemps. On ne saura jamais le coût de production d'un kilowatt/heure pour RT. C'est ce qu'on appelle pudiquement le secret commercial, mais qui n'est pas secret pour rien. Parlons, c'est l'hypothèse des syndicats, d'un sous le kilowatt/heure, soit environ le quart du prix payé par les autres alumineries, un prix déjà déficitaire pour Hydro-Québec.

Ce privilège de RT a été octroyé au début du siècle dernier et a été renouvelé au début des années 60 lorsque René Levesque avait soustrait l'Alcan de la nationalisation de l'électricité. À l'époque, il avait justifié cette exception par les nombreux emplois. Dans les années 60, Alcan employait plus de 12 000 personnes. Aujourd'hui, RT en emploie 3 500...

En 1984, le gouvernement signait avec l'Alcan le bail de Péribonka d'une durée de 25 ans. En contrepartie du privilège qui lui était consenti, Alcan s'engageait essentiellement à construire trois nouvelles alumineries, à défaut de quoi le gouvernement pouvait prendre possession des barrages. Aujourd'hui, près de 40 ans plus tard, deux usines ont été construites (à Laterrière et Alma), mais on attend toujours la construction de celle d'Arvida. Dans son rapport annuel 2021, RT ne prévoit pas de construction d'ici 2030.

En 2006, le bail de Péribonka a fait l'objet d'une entente de continuité

jusqu'en ... 2058. En 2007, Alcan est passé dans l'escarcelle du géant minier Rio Tinto. La dynamique déjà négative avec l'Alcan s'est sérieusement détériorée. Rio Tinto n'a pas respecté ses engagements (maintien du siège social, recherche et développement, développement industriel régional).

Le marché de l'aluminium étant difficile (aujourd'hui c'est la Chine; il y a 25 ans, c'était la Russie qui inondait le marché d'aluminium à bas prix), Rio Tinto a rapidement compris que le joyau d'Alcan était ses barrages hydroélectriques.

Comble de bonheur, lorsque Rio Tinto a des surplus, Hydro-Québec est obligé de les acheter. En 2012, Rio Tinto a engrangé 148 millions \$ en vente d'électricité, lors d'un lock-out de 6 mois à son usine d'Alma. Les travailleurs voulaient freiner la sous-traitance dans l'usine. Il y a de ces effets pervers...

En 2018, ne reculant devant rien, Rio Tinto a renégocié à la baisse le prix

de l'électricité acheté d'Hydro-Québec en fonction de ses besoins. On parle de 3 cents le kilowatt heure, ce qui est près de deux cents moins cher que ce que paie les autres alumineries dans le cadre de leurs contrats à partage de risque.

**À MILLE LIEUX DU PACTE SOCIAL  
DES ANNÉES 1960**

Au printemps 2022, après bien d'autres, ce sont des cadres à la retraite de RT qui sonnaient l'alarme. Rio Tinto a déjà un surplus énergétique de 120 mégawatts. Avec la fermeture des vieilles cuves Soderberg à Arvida prévue en 2025, ce surplus augmenterait à plus de 400 mégawatts. Le regroupement d'anciens cadres craint que, par des échanges d'énergie avec Hydro-Québec, RT en profite pour alimenter son usine de Sorel-Tracy, qui vient d'annoncer un important projet de décarbonation de 750 millions \$, largement subventionné par les gouvernements. Avec l'usine de Sorel-Tracy, on n'est plus du tout dans l'aluminium.

Rio Tinto ne respecte pas ses engagements. Le bail de Péribonka est bafoué et sans cesse revu à la baisse. Entraînés dans une spirale infernale, nous sommes à mille lieux du pacte social, qui avait soustrait l'Alcan de la nationalisation au début des années 60. Aujourd'hui, la terre brûle rendant incontournable une transition écologique qui fait de l'hydroélectricité un bien précieux s'il en est.

Alors même que le super ministre Fitzgibbon pointe un doigt accusateur sur les ménages québécois, 20 % de l'électricité produite au Québec alimente l'industrie de l'aluminium. De ce 20 %, moins de la moitié est vendu en bas du prix coûtant et le reste est donné pour une bouchée de pain à une multinationale multimilliardaire qui n'en fait qu'à sa tête et à qui les gouvernements répondent invariablement « oui, avec plaisir ! ». Une question s'impose : où se trouve le fond du baril ? ◀



En 2012, Rio Tinto a engrangé 148 millions \$ en vente d'électricité, lors d'un lock-out de 6 mois à son usine d'Alma.

**Le Canada n'a pas de loi anti-scabs.**

Cela **déséquilibre** les relations de travail et **nuît aux négociations**  
Trop d'employeurs en profitent... comme **Océan Remorquage** à Sorel-Tracy.  
C'est **déloyal!**  
C'est **scandaleux!**

**Les droits fondamentaux** d'association, de négociation et de grève  
des travailleuses et travailleurs **doivent être mieux protégés**

**Exigeons une loi anti-scabs au fédéral.**

**L'après-guerre en Ukraine****Les chacals à l'affût****Pierre Dubuc**

Dans un article publié dans le journal *Le Monde* daté du 8 décembre 2022, Philippe Askenazy, chercheur au Centre Maurice-Halbwachs [ENS-CNRS-EHESS], écrit que la mobilisation pour la reconstruction de l'Ukraine est déjà enclenchée.

Une soixantaine de délégations gouvernementales, un millier de participants au total, en ont discuté le 4 juillet à Lugano (Suisse).

L'ampleur du chantier s'annonce considérable tant les dégâts matériels et humains sont majeurs.

Selon Philippe Askenazy, le principal conseiller économique du président ukrainien est un brillant économiste, professeur à l'université de Cambridge, Alexander Rodnyansky, fils du fondateur de la chaîne qui fit connaître le comédien Zelensky au grand public.

Dans une interview au *Guardian* au mois d'octobre, il ne cache pas que l'Ukraine doit devenir attrayante par un vaste programme de privatisations et une remise à plat du droit du travail. Les documents circulant lors de la conférence de Lugano plaident pour une « flexibilisation » de ce droit.

Le « brouillon » du plan de reconstruction cite comme contrainte institutionnelle à un « marché du travail



Photo : MAXPPP - Alex Chan Tsz Yuk

**Le « brouillon » du plan de reconstruction de l'Ukraine cite comme contrainte institutionnelle à un « marché du travail moderne » la « position de résistance des syndicats ».**

moderne» la « position de résistance des syndicats ».

Le programme de réformes est déjà engagé. Si, dès le début de la guerre, la loi martiale a suspendu des pans entiers du droit du travail, de nouvelles lois ont vocation à durer au-delà du conflit.

Une première a introduit le contrat « zéro heure » similaire au modèle britannique (contrat de travail sans garantie du nombre d'heures rémunérées). Une deuxième, votée en juillet, soustrait les salariés des entreprises de moins de 250 employés (70 % de l'em-

ploi salarié) de la couverture des accords collectifs.

Les secrétaires généraux des Confédérations internationale et européenne des syndicats ont dénoncé, dans un courrier d'une rare fermeté, adressé à la Commission et au Conseil européen, une loi « antisociale », « motivée par des oligarques derrière le parti au pouvoir, qui se moquent des intérêts du peuple ». Très engagées contre la guerre en Ukraine, ces confédérations ne sont guère suspectes de complaisance avec la Russie.

Le gouvernement de Kiev, peu impressionné par cette alarme, a présenté au Parlement de nouvelles mesures dites de « désoviétisation ».

À l'indépendance, en 1991, rappelle Philippe Askenazy, la Fédération des syndicats de l'Ukraine avait récupéré une part importante des biens possédés par l'ex-syndicat soviétique. Elle dispose ainsi d'un foncier important pour ses activités militantes, et de ressources financières. Mais ces biens seraient confisqués sans compensation. ◀



- Engagé pour une société plus juste et équitable;
- Dévoué à la défense et la promotion des droits des travailleuses et des travailleurs;



**UNIFOR**  
Québec

**Unifor, un syndicat qui fait la différence !**

Aucun recul ! Ni un jour, ni un mois, ni un an de plus !

## La bataille des retraites en France

Luc Allaire

Toutes les organisations syndicales françaises sont unies et mobilisées contre la réforme des retraites présentée par la première ministre Élisabeth Borne, qui propose de reculer l'âge de la retraite de 62 à 64 ans, avec un allongement de la durée de cotisations à 43 ans pour obtenir une pension à taux plein. Ainsi, une personne qui a commencé à travailler à 25 ans devra travailler jusqu'à 68 ans pour obtenir une pension complète.

« Aucun recul ! Ni un jour, ni un mois, ni un an de plus ! », a déclaré le secrétaire général de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA), Laurent Escure. « Tous les syndicats sont très remontés. Nous avons rencontré la première ministre pour lui présenter des possibilités d'assouplissement de sa réforme mais, pour l'instant, elle ne bouge pas. »

Le secrétaire général de l'UNSA critique notamment le fait que le projet de loi n'impose aucune contrainte aux employeurs. Ceux-ci pourront continuer à congédier leurs employés à 55 ans en prétendant qu'ils coûtent trop cher. Ceux-ci devront alors attendre d'avoir 64 ans avant d'avoir droit à la retraite, sans réelle possibilité de conversion pour de nouveaux postes.

Le Conseil d'orientation des retraites a proposé différentes mesures qui ont été écartées par le gouvernement, déplore-t-il. Ainsi, une hausse des cotisations entre 5 et 8 euros par mois pour les salariés et les employeurs permettrait de réduire le déficit anticipé, mais le gouvernement rejette cette proposition. De plus, le déficit prévu n'est que de 3 %, précise-t-il. « Il n'y a pas péril en la demeure ».

La Fédération des Syndicats Unitaires (FSU) est tout aussi critique. « Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses, et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de celles et ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes. »

« Le système de retraites par répartition n'est pas en danger, souligne le SNUipp-FSU qui représente le personnel de l'éducation du primaire. Rien ne justifie une réforme aussi brutale. »

Attachées à un meilleur partage des richesses, les organisations syndicales n'ont eu de cesse pendant la concertation avec le gouvernement de proposer d'autres solutions de financement, à commencer par l'amélioration de l'emploi des seniors. Jamais le gouvernement, arc-bouté sur son projet, ne les a étudiées sérieusement, dénonce la FSU.

C'est donc sans surprise qu'à la suite de l'annonce de la réforme gouvernementale, toutes les organisations syndicales se sont immédiatement réunies pour construire une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle. Celle-ci a pris la forme d'une première journée de grèves et de manifestations le 19 janvier. Les protestations se poursuivront tant et aussi longtemps que le gouvernement ne reculera pas, préviennent les organisations syndicales.

La CGT dénonce de son côté cette réforme qualifiée de « paramétrique » par le gouvernement. « Cette réforme ouvre la voie à la suppression des régimes spéciaux considérés comme



Les protestations se poursuivront tant et aussi longtemps que le gouvernement ne reculera pas, préviennent les organisations syndicales.

trop coûteux et à une attaque renforcée contre les droits familiaux. Elle induirait, en réalité, un changement en profondeur du système actuel. »

« Dans les faits, ajoute la CGT, la réforme annoncée pousse encore plus loin la logique de réduction des dépenses sociales. Elle consacrerait aussi un basculement vers l'impôt du financement des retraites, dont le pilotage ne serait plus assuré par les représentants des salariés, mais par le gouvernement et le législateur, au détriment de la démocratie sociale. »

Pour la CFDT, « 64 ans, c'est toujours la ligne rouge », affirme Hervé Aussel, responsable de l'Union départementale de la CFDT en Haute-Garonne. Le principal argument de la première ministre, « c'est de dire on va vers un déficit du système de retraite par répartition. Ce serait peut-être

20 milliards de déficit en 2030, si on ne réforme pas et ça pourrait entraîner une baisse de pouvoir d'achat des retraités. »

« On conteste ces données, affirme M. Aussel. Dans la mesure où ce projet de loi, il n'y avait pas urgence à le mettre en place. Par contre, effectivement, il y avait des choses peut-être à revoir, mais sûrement pas l'âge de report. »

Lesquelles ? « Par exemple l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Parce qu'aujourd'hui, on sait très bien que les salaires des femmes sont inférieurs majoritairement aux salaires des hommes », affirme le représentant de la CFDT.

Par conséquent, la pension de retraite est plus faible aussi. « C'est toujours le chien qui se mord la queue. Votre pension de retraite, elle, est calculée par rapport à ce que vous allez

gagner tout au cours de votre vie. Aujourd'hui, si on ne régule pas les salaires, tout simplement, vous allez vous retrouver dans une situation pour certaines de précarité. »

Avec cette réforme des retraites, « il y a allongement de la durée de cotisation et recul de l'âge de départ, tout le monde prend une peine de deux ans ferme », a accusé le secrétaire général de Force Ouvrière, Frédéric Souillot, qui a tenu à rappeler pourquoi il avait fermé la porte des négociations avec la première ministre, Élisabeth Borne : « Si le gouvernement ne voulait pas de mobilisation, de blocage des raffineries et des grèves, il ne fallait pas reculer l'âge de départ et allonger la durée de cotisation et on pouvait continuer à discuter autour des retraites comme on l'a fait depuis début octobre ! »

**L'AREQ**

**60 000 membres à travers le Québec à la DÉFENSE des DROITS des personnes âgées.**







**AREQ**  
Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec CSQ

 [areq.lacsq.org](http://areq.lacsq.org)

IMPLICATION

PARTICIPATION

ACTIVITÉS

## Les vingt ans des éditions Sémaphore

Lawrence Hill,  
la conscience des injustices

Olivier Dumas

Le printemps prochain, *Aminata*, le roman maintes fois primé (traduction française à la Pleine Lune en 2011) de l'auteur canadien Lawrence Hill, paraîtra en France dans la collection Folio de Gallimard. Le Mois de l'histoire des Noirs m'a donné envie d'aborder quelques fragments d'une œuvre forte et diversifiée.

Paru originalement en anglais à l'hiver 2007, *Aminata* raconte l'histoire d'une fillette (Aminata Diallo) enlevée dans son village d'Afrique de l'Ouest à l'âge de onze ans. Il a connu un succès foudroyant, a remporté le prix du Commonwealth Writers' Prize, le Canada Reads de la CBC, le Combat des livres de Radio-Canada et le prix littéraire Fetkann (Mémoire de l'humanité) en 2013. L'ouvrage, dur et foisonnant, nous entraîne d'un village africain à Londres, en passant par une plantation au large de la Caroline du Sud, un séjour douloureux en Nouvelle-Écosse après la guerre d'Indépendance américaine pour retrouver enfin le continent africain.

Avant la naissance de leur fils aîné, Daniel (qui connaîtra une gloire internationale dans les années 1970 avec la chanson *Somewhere when we touch*), les parents de Lawrence Hill quittent la ville de Washington pour Toronto. Le père, Daniel, est noir, la mère, Donna Mae, blanche. Mais aucun propriétaire ne voulait louer un appartement à un couple interracial; heureusement, une astuce est trouvée pour remédier à la situation.

SENSIBILITÉ POUR LES NOIRS  
ET LES RÉFUGIÉS

Lawrence Hill voit le jour en 1957 à Newmarket en Ontario, en banlieue de Toronto. Son enfance est ponctuée de conversations autour du travail des parents pour les droits de la personne au Canada, qui ont cofondé l'Ontario Black History Society. En 1980, Donna Mae a édité l'ouvrage *A Black Man's Toronto, 1914-1980: The Reminiscences of Harry Gairey*, tandis que le père a publié un an plus tard, *The Freedom Seekers: Blacks in Early Canada*.

Ancien journaliste au *Winnipeg Free Press* et au *Globe and Mail*, Lawrence

Hill démontre une sensibilité similaire pour les Noirs ou les réfugiés. Il disèque les effets pervers du racisme et de la discrimination. En 1992, sort son premier roman (*Some Great Thing*), traduit une première fois en français en 1995 aux Éditions du blé au Manitoba (sous le titre *De grandes choses*), et une seconde fois à la Pleine Lune en 2012 (*Un grand destin*). Dans cette fiction en partie autobiographique, nous rencontrons aux débuts des années 1980, dans un quotidien de Winnipeg, Mahatma Grafton. Ce dernier est le seul noir de la salle des nouvelles, alors que la province traverse une crise sur les droits constitutionnels des Canadiens français.

Les éditions de la Pleine Lune ont traduit trois autres ouvrages de Hill. Le roman *Le Sans-papiers* (2016) scrute le sort des migrants avec, comme protagoniste, un jeune coureur clandestin qui lutte pour sa vie dans une société en crise. Dans *Un geste dicté par l'amour, vue et mort de Donna Mae Hill* (2019), l'auteur livre un récit poignant sur les derniers jours de sa mère et une réflexion sur la question de l'aide médicale à mourir.

De Lawrence Hill, je recommande particulièrement son essai décapant *Le sang, essence de la vie* (2014), un plaidoyer pour une véritable solidarité entre les humains. « Toute ma vie, l'idée du sang m'a hanté, et je ne suis pas le seul dans ce cas. À la fois substance et symbole, le sang nous révèle, nous divise et nous unit. Il nous préoccupe, car il circule au sens propre et au sens figuré dans tous les domaines marquants de nos vies. »

20 BOUGIES BIEN MÉRITÉES  
POUR SÉMAPHORE

En février, les éditions Sémaphore soulignent leur 20<sup>e</sup> anniversaire. Pour l'occasion, un vin de l'amitié sera offert le jeudi 9 février dès 17 h 00 à la brasserie urbaine Le Rebel (1470 rue Sainte-Catherine Est). La maison d'édition lancera le recueil de notes *Nous sommes des énigmes* du poète Philippe Haec, « un hymne à la joie, à la sérénité et à la lucidité pour contrer la déprime et le désespoir ». Par ailleurs, l'occasion permettra la réédition de son roman fondateur, écrit par son editrice, également autrice, Lise Demers : *Le poids des choses ordinaires*.

Dans cette œuvre engagée, toujours pertinente deux décennies plus tard,



De Lawrence Hill, je recommande particulièrement son essai décapant « Le sang, essence de la vie ».

l'écrivaine démontre comment les dérives potentielles des différents pouvoirs (amoureux, médiatique ou intellectuel) « peuvent mener, au-delà de la corruption et de la trahison, à l'horreur indicible », et nous entraîner « dans une société confortablement amorphe ».

J'ai eu la chance d'assister aux premiers échos de cette maison d'édition qui propose une littérature signifiante, avec ses œuvres de fiction et ses essais. Parmi leurs premières réalisations, souvenons-nous d'*On les disait terroristes, sous l'occupation du Liban-Sud*, par la photographe Josée Lambert qui expose en images et en mots l'occupation israélienne et le centre de détention de Khiam tristement célèbre pour les traitements infligés aux prisonnières et prisonniers entre 1985 et 2000.

Pour *l'aut'journal*, j'ai traité de *Monsieur le Président* de Danielle Pouliot, exploration d'un milieu de travail dés-humanisant, *La Valse*, de Karine Geoffrion et *Nativa (1884-1955) La Maîtresse de Camillien*, de Michèle Laliberté, où de nombreux documents iconographiques et le récit redonnent une dignité à deux femmes de l'ombre, deux sœurs avant-gardistes qui ont connu leurs lots d'épreuves et de souffrances.

Parmi les 79 titres du catalogue, soulignons d'autres parutions intéressantes dont *Je voudrais me déposer la tête*, de Jonathan Harnois (le metteur en scène et actuel directeur artistique du Théâtre Denise-Pelletier, Claude Poissant, avait

orchestré une transposition scénique sensible au printemps 2007), *Ludo*, de Patrick Straehl, et *Vent noir*, de Nathalie Babin-Gagnon.

Les éditions Sémaphore détiennent le fonds Gilles Hénault (1920-1996), l'une des figures marquantes de la poésie québécoise, nommé à titre posthume Grand artisan de la Révolution tranquille en 2012. L'intellectuel fut également syndicaliste, journaliste, directeur du Musée d'art contemporain de Montréal entre 1966 et 1971 et critique d'art. Plusieurs de ses textes ont été publiés, notamment dans *Regards sur l'art d'avant-garde*, *Interventions critiques*, et *Graffiti et proses diverses*.

Pour souligner son 100<sup>e</sup> anniversaire de naissance, a été créée sur leur site La Galerie Gilles Hénault: 100 ans, 100 regards avec des documents d'archives visuelles et sonores de grande valeur. Nous y entendons de nombreux artistes et personnalités dont Madeleine Parent, Marcelle Ferron, Dyne Mouso, Rodney Saint-Éloi, Maka Kotto, Patrick Straram le Bison Ravi, France Théoret, Nicole Brossard et Robert Lalonde.

Avec ses écrits à caractères sociaux, politiques et philosophiques, Sémaphore occupe une place nécessaire dans l'univers québécois. Souhaitons à l'équipe composée, entre autres, de l'éditrice Lise Demers et de la directrice littéraire Tania Viens de nombreux autres accomplissements aussi porteurs de sens. ◀

Permis  
d'études pour  
les Africains

Encore une fois, les dirigeants des cégeps en région sonnent l'alarme concernant le refus des demandes de permis d'études pour de jeunes Africains francophones inscrits dans les programmes de leurs établissements. Cela dure depuis plus de trois ans et touche également les établissements francophones post-secondaires hors Québec. Le Bloc québécois fait ce qu'il peut à Ottawa pour faire bouger le gouvernement canadien sur ce dossier, mais on n'entend jamais parler d'une intervention de la part du gouvernement du Québec.

Ces jeunes ont respecté tous les critères d'admission des établissements québécois concernés, sont prêts à payer des frais beaucoup plus élevés que les jeunes du Québec et ont obtenu un Certificat d'acceptation du Québec délivré par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, ce qui couvre les conditions liées à la capacité financière. De quel droit, le gouvernement canadien refuse-t-il de délivrer le permis d'études ? Et puisque ces jeunes répondent à tous les critères établis par les institutions québécoises, pourquoi le gouvernement du Québec n'est-il pas à l'avant-scène pour défendre les droits de ces jeunes et exiger des explications de la part du ministre canadien de l'Immigration, M. Fraser ?

Il s'agit de jeunes francophones voulant s'établir en région. Leur présence y assure l'avenir de plusieurs programmes collégiaux. Ils pourront même travailler pendant leurs études, puisqu'il y a pénurie de main-d'œuvre. Les communautés en région sont prêtes à les accueillir. Il semblerait donc qu'elles ont déterminé avoir la « capacité d'accueil » nécessaire.

Ces jeunes respectent toutes les conditions évoquées par le gouvernement comme immigration idéale. Mais ce n'est pas qu'une question d'immigration. Ce sera un bon premier dossier non seulement pour la nouvelle ministre du MIFI, mais aussi pour le ministre de l'Enseignement supérieur et le ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne.

Veut-on plus de pouvoirs en immigration ? Il faut commencer à montrer exactement de quels pouvoirs on parle. ◀

ANNE MICHÈLE MEGGS

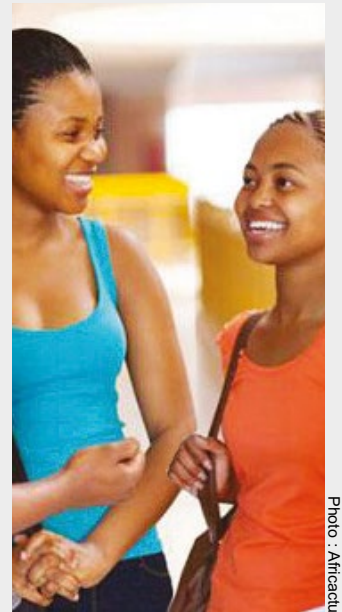


Photo : Africactu

**BLOC**  
Québécois

**Louise Chabot**  
Députée de Thérèse-De Blainville

☎ 450-965-1188  
✉ louise.chabot@parl.gc.ca

🏠 8 rue St-Charles  
Sainte-Thérèse QC J7E 2A2

**Une voix forte à Ottawa pour les gens d'ici !**

**Xavier Barsalou-Duval**  
Député de Pierre-Boucher-Les Patriotes-Verchères

1625, boul. Lionel-Boulet, bureau 202  
Varenes (Québec) J3X 1P7  
xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca  
(450) 652-4442

**BLOC**  
Québécois

**Mathieu Bock-Côté et les nouveaux intellectuels conservateurs****Le conservatisme  
décrypté****Simon Rainville**

« **T**'es vraiment masochiste, me dit un collègue, de lire les conservateurs québécois. Personnellement, il y a longtemps que je fais comme s'ils n'existaient pas. » Je crois fermement, au contraire, qu'il faut lire cette famille politique, qui est de plus en plus présente et prégnante dans les médias. Pour connaître tous les points de vue, idéalement. Pour ouvrir un dialogue, si possible. Pour les contrer, sinon.

Le spécialiste des droites québécoise et canadienne, Frédéric Boily, publie une étude qui se veut critique – mais n'y arrive pas toujours – du conservatisme québécois. Le titre de l'ouvrage – *Génération MBC : Mathieu Bock-Côté et les nouveaux intellectuels conservateurs* (PUL) – est en soi problématique.

**UN CONCEPT RÉDUCTEUR**

D'abord, parce que le concept de « génération » est réducteur et généralement délaissé dans les études universitaires. D'autant plus que le bref panorama de l'histoire de l'indépendantisme québécois qu'il dresse ne laisse que peu de place à la gauche, comme si le débat n'était qu'entre souverainistes et fédéralistes, et comme si la génération actuelle était pratiquement homogène. Mais le titre est surtout problématique parce que Boily montre bien que, au fond, cette « génération » ne contient pas vraiment de « nouveaux intellectuels conservateurs », en ce sens qu'elle ressasse de vieilles idées.

Néanmoins, l'auteur esquisse adéquatement les grands traits de cette famille politique. Au-delà du cliché, comme on aime les dépeindre, il montre que ces intellectuels sont plus profonds qu'ils ne le laissent paraître et que leur projet politique tient la route, eux qui ont peur que l'Occident soit en train de « s'enfermer dans l'esprit d'ouver-

ture », pour reprendre les mots de l'auteur Sylvain Tesson dans *Blanc* (Gallimard).

Boily explique que ces « conservateurs contestataires » se réclament, sans grande armature théorique, du libéralisme politique pour mieux le critiquer. Pour eux, le libéralisme est suspect parce qu'individualiste et apatride. Ils ne voient pas de remplacement à cette doctrine en dehors d'un retour à la communauté nationale entendue dans le sens d'une société organique.

Reprenant une vieille tradition canadienne-française, ils ne conçoivent le libéralisme que comme une attaque envers la nation québécoise. Autrefois, ce libéralisme était décrié comme une « idée anglaise », c'est-à-dire une façon que les Britanniques, puis les Canadiens, avaient trouvée de dissoudre notre identité dans la leur.

**LA MENACE,  
LE MULTICULTURALISME**

Aujourd'hui, les conservateurs perçoivent surtout le libéralisme comme une menace provenant des idées multiculturelles qu'ils associent à la gauche canadienne et québécoise. Selon eux, le libéralisme, qui devait au départ servir à la liberté du peuple – entendu de la nation – est aujourd'hui perverti par le multiculturalisme qui ne penserait qu'à la liberté des individus.

Mais plus profondément, ce multiculturalisme serait le nouveau nom de l'assimilation des Québécois et de la dissolution de la communauté nationale. C'est pourquoi le multiculturalisme est sans cesse évoqué par ces conservateurs, qui dénoncent de manière obsessionnelle ce qu'ils qualifient de religion politique.

Boily est parfois trop magnanime envers certains auteurs de cette étude, notamment MBC. S'il montre bien que leur critique du multiculturalisme emprunte la voie de la défense de la « civilisation chrétienne » contre l'isla-



**Pour MBC, le conservatisme, propulsé par de « grands hommes », serait la solution aux problèmes du multiculturalisme, du politiquement correct et de la survie du Québec.**

misme et que cette chrétienté devrait, selon eux, résister au « Nouveau Monde » anti-occidental que souhaiterait ériger cette gauche, il ne va pas jusqu'au bout de la logique de certains de ces auteurs.

**PLUS QU'UN « POPULISME LITE »**

Il affirme que MBC verse dans le « populisme lite » et que d'autres ont des idées carrément illibérales, mais il s'arrête en chemin. Dans son essai *Dans quel camp êtes-vous?*, Pierre Dubuc a pourtant montré comment MBC flirtait avec des idées d'extrême droite, dont celles de Charles Maurras, et comment l'extrême-droite revendiquait souvent les idées du sociologue. C'est donc à toute autre chose qu'à une simple critique du multiculturalisme que s'attèle MBC.

Et le « politiquement correct », selon lui, n'est que l'autre nom de l'invasion barbare des bonnes valeurs occidentales. À ce sujet, Boily explique bien que leur critique sans nuance du « politiquement correct » – qui serait, selon eux, un totalitarisme qui cherche à les discréditer en les faisant passer pour des fascistes – est tout aussi délétère que ce qu'ils croient dénoncer puisqu'ils « reproduisent la même mécanique en essayant de lier toute l'idéologie diversitaire au gauchisme vu comme un néotalinisme ».

Il est en ce sens paradoxal de voir ces conservateurs fustiger le multiculturalisme, le « wokisme » et l'écologisme comme des idéologies religieuses, alors qu'ils font un même appel à la nécessité d'un « sauveur », d'un « chef », et qu'ils se disent pour la plupart des « catholiques culturels ». Comme si la religion de l'autre ne valait pas sa propre religion. Comme au bon vieux temps des guerres de religion. MBC, par exemple, ne discute pas, n'échange pas : il excommunie et ridiculise publiquement ses détracteurs, ce qu'ils lui rendent bien. Dans tout cela, c'est la discussion, dans une communauté qu'ils souhaitent nationale, qui s'étirole encore davantage.

**DANS L'ATTENTE  
DU « GRAND HOMME »**

Pour eux, le conservatisme, propulsé par de « grands hommes », serait la solution aux problèmes du multiculturalisme, du politiquement correct et de la survie du Québec, mais plus généralement viendrait enfin redonner de la grandeur aux pays occidentaux. Comme si les traditions ne devaient pas changer au gré des époques et notre lecture du passé ne devait pas diverger de celle des prédécesseurs. Comme si le Québec ne s'était bâti que sur la tradition française. Comme si l'Autre n'existait pas.

Il n'est donc pas étonnant que leur souverainisme, essentiellement culturel,

soit incapable de penser politiquement le Québec par rapport au Canada et de trouver des façons de tisser des liens avec tout ce qui n'est pas comme eux. Foncièrement, ils croient que les immigrants sont tous des agents du multiculturalisme canadien, des wokes prêts à les envahir avec leurs méchantes cultures antichrétiennes, un peu comme un film de zombies. C'est pourquoi ils voient dans le mouvement souverainiste actuel un seul pan; le leur. Comment croient-ils arriver à quoi que ce soit en niant toute légitimité à ceux qui ne pensent pas comme eux ? À moins que le « grand homme » qu'ils attendent ne prenne les traits d'un sauveur pour qui le respect de la démocratie libérale ne soit pas un prérequis absolu ?

C'est contre ce sectarisme, qu'il soit de gauche ou de droite, et encore plus quand il flirte avec les extrêmes, qu'il faut lutter. Et c'est d'autant plus vrai dans un projet aussi important que l'indépendance du Québec. D'abord, accepter qu'il y existe une pluralité de conceptions. Ensuite, ouvrir la discussion. Puis espérer trouver des compromis, à défaut de consensus.

**Les monologues des extrêmes laissent celui ou celle qui cherche à penser la communauté dans les compromis plutôt que dans les anathèmes dans la posture qui était celle d'Albert Camus qui, à une époque malheureusement par certains traits semblable à la nôtre, écrivait dans *Le tétram de la liberté*: « Il n'y a pas de vie sans dialogue. Et sur la plus grande partie du monde, le dialogue est aujourd'hui remplacé par la polémique, langage de l'efficacité. [...] Mais quel est le mécanisme de la polémique ? Elle consiste à considérer l'adversaire en ennemi, à le simplifier par conséquent, et à refuser de le voir. Celui que j'insulte, je ne connais plus la couleur de son regard. Grâce à la polémique, nous ne vivons plus dans un monde d'hommes, mais un monde de silhouettes. » En ces temps où le virtuel gruge une place croissante dans nos vies, il est plus que tant de vivre à nouveau dans un monde d'êtres humains. ◀**

**NOTRE DRAPEAU, EMBLÈME DE FIERTÉ!**

<b>BLOC</b> Québécois	Lanaudière, c'est nous!	LUC THÉRIAULT Député de Montcalm 1 800 263-5726	NATHALIE SINCLAIR DESGAGNÉ Députée de Terrebonne 450 964-9417	GABRIEL STE-MARIE Député de Joliette 450 752-1940	MONIQUE PAUZÉ Députée de Repentigny 450 581-3896	YVES PERRON Député de Berthier-Maskinongé 819 228-1210
--------------------------	-------------------------------	---	---	---	--	--

# Le troisième œil

## Simone Veil, le voyage du siècle, un film d'Olivier Dahan

### Un engagement féministe historique

Pierre Jasmin

Les grands événements de la vie de Simone revivent, en suivant une audacieuse démarche non chronologique, grâce à un montage si intelligent qui malgré la multiplication des *flashbacks* nous tient en haleine en deux heures et vingt minutes d'intensité.

Des apparences hagiographiques en agaceront certains plus que certaines, mais il était temps que le monde redécouvre une véritable héroïne française, enterrée au Panthéon, que l'historien syndicaliste et anticolonialiste Jacques Julliard a décrite en une célèbre et juste phrase lapidaire : « Simone Veil ne nous tire ni vers la gauche ni vers la droite : elle nous tire vers le haut. » N'est-ce pas aussi le propre de nos femmes engagées du Québec telles Simonne Monet-Chartrand, Françoise David, Véronique Hivon, Guylaine Maroist, Léa Clermont-Dion et l'acadienne Antonine Maillet, ainsi que nos Artistes pour la Paix ?

#### DÉPORTÉE À AUSCHWITZ

Née Simone Jacob en 1927 à Nice et morte en juin 2017 à Paris, Simone Veil, magistrate et femme d'État française, est déportée durant la Shoah à l'âge de 16 ans à Auschwitz, où elle perd son père, son frère et sa mère. La recréation de scènes situées en camp de concentration (elle a aussi subi l'incarcération à Bergen-Belsen et à Bobreck) représente le point culminant du film, réalistement cauchemardesque, contrairement aux scènes du film romantique à l'eau de rose trop encensé par une société désireuse d'oublier la dureté de la Shoah, *La vie est belle*, de Benigni.

Pour l'actrice Elsa Zuberstein, Simone Veil est un monument français : « Simone Veil représente un exemple et un modèle de résilience, de courage, de

force, d'humanité. J'ai eu envie que les jeunes générations la rencontrent, parce qu'elle est un tel exemple de femme engagée, moderne et unique... je crois qu'elle parle à tout le monde. »

#### DES ACTIONS AUDACIEUSES

Si ces mots vous donnent le goût de vous déplacer, voici en plus quelques actions audacieuses de Simone, que j'ai tenté de placer chronologiquement :

1942 : En vacances sur la Côte d'Azur (à la vraie ville du cinéma d'où vient le réalisateur Olivier Dahan, La Ciotat, j'y ai mes meilleurs souvenirs de vacances), elle chante *L'Internationale* ce qui lui vaut six mois de taule à 15 ans, souvenir qu'elle avoue à ses enfants excités par mai 68.

1946-1952 : Elle épouse Antoine Veil issu d'une famille patriote attachée à la laïcité et à une république dont on n'avait pu prévoir la trahison des principes (Vichy). Après lui avoir donné trois enfants (selon l'expression machiste consacrée), elle passera outre à ses vives objections et réussira ses études de droit. En Allemagne où elle a suivi son mari magistrat, partisan comme elle de l'amitié franco-allemande, elle défend Debussy à l'écoute de la nature, plus que Mahler le postromantique juif.

1959 : Elle travaille à réformer les prisons moyenâgeuses françaises, remplies de membres du FLN algérien, notamment des femmes qu'on torture à l'électricité et son rapport qui scandalise la haute société compare ces « terroristes » avec ce qu'a subi sa sœur pendant la guerre aux mains des Allemands parce qu'elle était résistante française.

Devant ses journées passées en visites de prisons insalubres infectées de tuberculose qu'on reproche à une fonctionnaire qui devrait plutôt rester



Photo : Warner Bros. Pictures/Marvelous Productions

« Je préfère être dans l'inconfort que dans le mensonge. Je défends l'humanité pas parce que c'est mon travail, mais parce que c'est ma vocation. »

en son bureau, elle rétorque : « Je préfère être dans l'inconfort que dans le mensonge. Je défends l'humanité pas parce que c'est mon travail, mais parce que c'est ma vocation. »

1970 : Visite de son fils qui apprend l'hébreu dans un kibboutz juif en Israël où l'agnostique se voit invitée à venir participer, mais elle décline, son combat étant ailleurs.

1974 : Devenue ministre, en débattant contre des élus machistes qui l'accusent de s'adonner à « un truc de bonnes femmes » voire un « encouragement à la prostitution », elle s'écrie que l'avortement qu'elle veut légaliser est « un drame pour toutes les femmes, surtout celles en détresse, les filles-mères qui interrompent leurs grossesses par des moyens anarchiques et dangereux qui peuvent les rendre stériles » (tant mieux, s'écrie un député de droite !) : la loi Veil sera adoptée, peut-être grâce à la dernière intervention par un catholique de droite, Claudius Petit, croix de guerre 1939-45, qui déclare sa foi au service de celles qui sont le plus humiliées, telle Marie-Madeleine.

1977 : Comme ministre de la Santé, elle s'attaque à la toxicomanie marginalisée parce que « les gens ont peur de la douleur des autres », ce qu'elle a vécu comme survivante de la Shoah, et va vers les sidéens pour la même raison : émouvantes images de rencontres humaines qu'on lui a évidemment déconseillées, avec des drogués et des sidéens.

1979 : Éluë à la majorité présidente du premier Parlement européen « permettant une avancée des femmes dans un bastion de liberté et de démocratie pour résister au retour du totalitarisme », représenté par Le Pen père et aujourd'hui par les Pologne, Hongrie et Italie.

1992 : L'Europe de la démocratie est confrontée aux camps serbo-bosniaques aux prisonniers émaciés. « L'attention à la souffrance des autres définit mon identité opposée à la xénophobie et le racisme contre lesquels il nous appartient de faire échec. »

L'auteur est artiste pour la paix

### Les Patriotes et la géopolitique

Concevoir une guerre d'indépendance aux Canadas passe par la prise en considération de certaines réalités propres à l'Amérique du Nord des années 1830. Elle est en effet contemporaine de l'incorporation du Michigan et de l'Arkansas dans l'Union, mais surtout de la fondation de la République du Texas, entité indépendante qui réclame son annexion aux États-Unis en 1837.

La spatialité de l'Amérique du Nord est, dans l'esprit de tous, encore indéfinie; et les contours des souverainetés sont appelés à se modifier, en premier lieu par l'expansion occidentale vers l'ouest. Le continent est donc en pleine reconstruction sous l'égide de l'impérialisme euro-américain dont les frontières et la nature se modifient avec le temps – deux sociétés distinctes mèneront d'ailleurs une guerre fratricide de 1861 à 1865.

Les projets envisagés par les patriotes témoignent de ces transformations et de multiples horizons du possible des années 1830 : annexion des Canadas aux États-Unis, république des seuls deux Canadas ; fédération républicaine de l'ensemble des colonies britanniques, etc.

Ainsi, nous ne pouvons concevoir la Rébellion sans concevoir l'indétermination du chemin que prendront le continent et la République américaine elle-même. Les différents États formant l'Union étasunienne sont d'ailleurs toujours considérés comme des États souverains, et l'historien David Hendrickson rappelle l'importance d'étudier leur association sous l'angle des relations internationales afin de retranscrire leurs particularismes ainsi que la fragilité de l'Union.

(...)  
La jeune, ambitieuse et désormais puissante république des États-Unis n'est pas oubliée lorsque les Patriotes imaginent pouvoir écrire l'histoire, et la possibilité de réunir les différents peuples européens d'Amérique du Nord sous la bannière étoilée est d'une actualité brûlante. Cependant, aucun historien ne qualifie le mouvement patriote d'annexionniste.

Nous soutiendrons, au contraire, l'hypothèse qu'à l'automne 1837 l'ambition dominante semble être de se joindre à l'union républicaine continentale qui prend forme avec les États-Unis, aspiration qui s'estompera au cours de la guerre.

Cette annexion est attractive à leurs yeux, car la République ne forme pas encore un régime centralisé, chaque État conservant largement sa souveraineté.

JULIEN MAUDUIT  
[...]



La guerre d'indépendance des Canadas. *Démocratie, républicanismes et libéralismes en Amérique du Nord.*

Julien Mauduit  
McGill-Queen's University Press, 2022



# L'AUT' JOURNAL

L'intégral de *l'aut'journal* papier en version numérique sur abonnement. Visitez notre site [www.lautjournal.info](http://www.lautjournal.info) :



Abonnez-vous à *l'aut'hebdo* sur le [www.lautjournal.info](http://www.lautjournal.info)



# TOUJOURS LÀ POUR VOUS

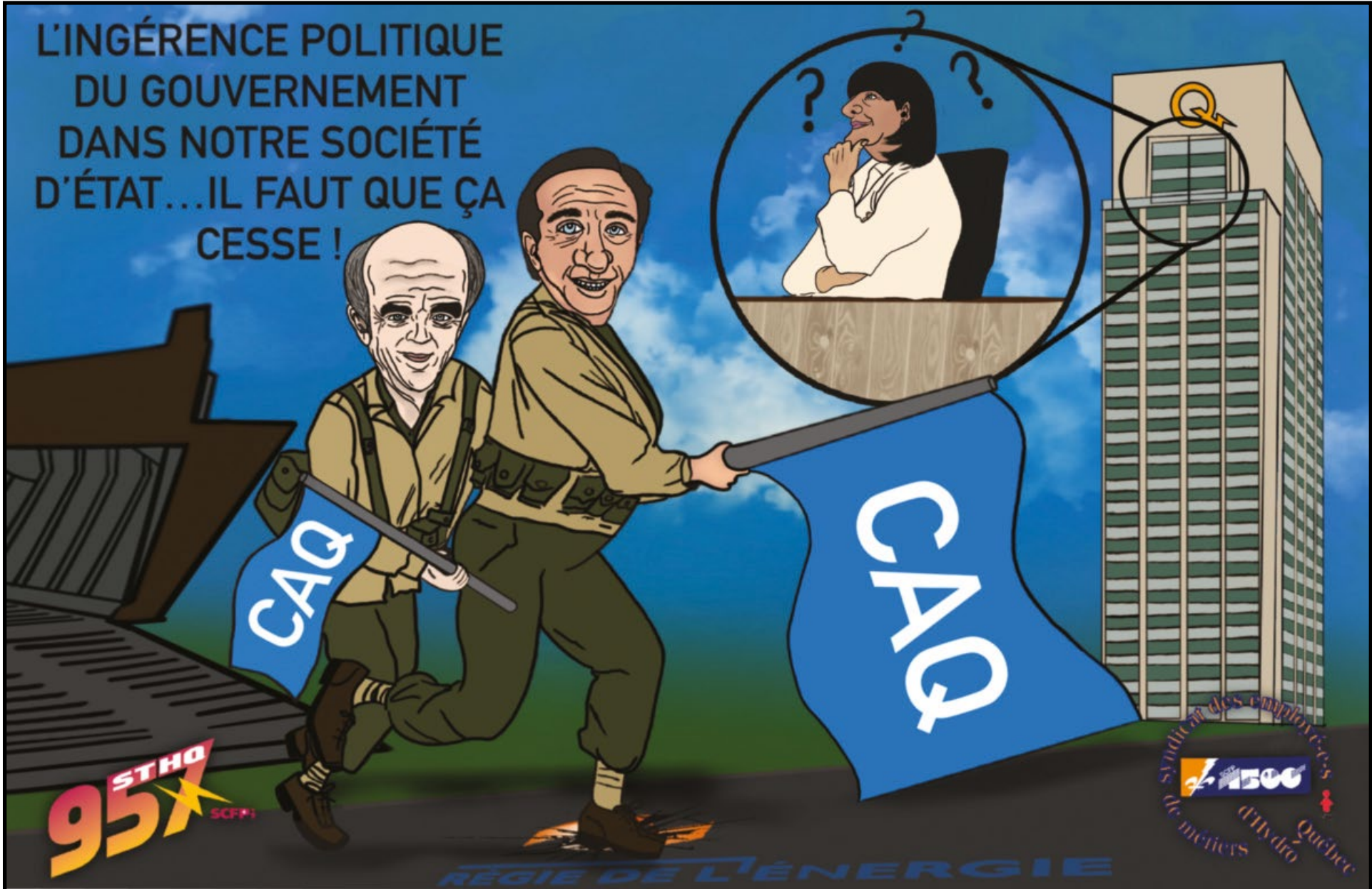


LES FONCTIONNAIRES  
MÉRITENT MIEUX



Alliance de la Fonction publique du Canada  
Public Service Alliance of Canada

L'INGÉRENCE POLITIQUE  
DU GOUVERNEMENT  
DANS NOTRE SOCIÉTÉ  
D'ÉTAT...IL FAUT QUE ÇA  
CESSE !



L'aparté avec

# ÉLO

www.simonbanville.com

